

UCL

Université
catholique
de Louvain

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)
Ecole des Sciences Politiques et Sociales (PSAD)



**« RÔLES DES COMMUNAUTÉS ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES : ANALYSE
DES STRATÉGIES D'INCLUSION DANS LE PROCESSUS DE GESTION DES RESSOURCES
NATURELLES EN HAÏTI : CAS DE LA COMMUNE DES BARADÈRES**

Mémoire réalisé par
Jean Py PIERRE

Promoteur
Pr. Fabienne LELOUP

Lecteur
Pierre STASSART

Année académique 2017-2018
Master de spécialisation en Développement, Environnement et Sociétés



**Mémoire de Fin d'Études pour l'obtention du Master de Spécialisation en
Développement, Environnement et Sociétés**

**RÔLES DES COMMUNAUTÉS ET GESTION DES RESSOURCES
NATURELLES : ANALYSE DES STRATÉGIES D'INCLUSION DANS LE
PROCESSUS DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES EN HAÏTI :
CAS DE LA COMMUNE DES BARADÈRES**

Réalisé par : Jean Py PIERRE

Promoteur : Prof. Fabienne LELOUP - Université Catholique de Louvain

« Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux,...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur.

Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses et savoir que le plagiat constitue une faute grave.

REMERCIEMENTS

Mes remerciements s'en vont à :

- **Dieu** pour son amour infini ainsi que sa protection ;
- Notre promotrice ; Professeure **Fabienne LELOUP**, chercheuse et professeure de l'Université Catholique de Louvain, pour sa disponibilité, sa patience et ses pertinentes remarques ;
- Monsieur **Pierre STASSART**, chercheur et professeur de l'Université de Liège pour avoir accepté d'être membre du jury en tant que lecteur de ce travail ;
- Le corps professoral du master de spécialisation en Développement, Environnement et Sociétés de nous avoir transmis une solide formation ;
- Monsieur **Guy CEZIL**, responsable du projet « Adaptation Basée sur les Ecosystèmes » au niveau de l'Aire Marine Protégée Baradères-Cayemites, pour ses conseils et ses supports techniques qui m'étaient tant importants lors des activités de terrain ;
- L'Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur (ARES) pour son support financier durant toute l'année académique 2017-2018 ;
- Toutes autres personnes qui ont, de loin ou de près, contribué à la réalisation de ce travail de recherche.

DEDICACE

Ce travail de recherche est dédié à :

- Ma famille, spécialement ma femme **Elsie GASPARD PIERRE** ;
- Mon neveu **Darwin Jason Harry LAZARD** ;
- Mon frère **Harry PIERRE**, disparu lors du séisme du 12 janvier 2010 ;
- Tous les étudiants du master de spécialisation en Développement, Environnement et Sociétés, de la promotion 2017-2018 ;

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
PREMIÈRE PARTIE : PROBLÉMATIQUE, MÉTHODOLOGIE ET CONTEXTE DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES EN HAÏTI.....	5
Chapitre 1 : problématique, question de recherche, objectifs et méthodologie.....	5
1.1. Problématique et question de recherche	5
1.2. Objectifs	6
1.3. Méthodologie	6
1.3.1. État de l'art	7
1.3.2. Visite exploratoire du terrain d'étude.....	7
1.3.3. Technique de collecte de données	7
1.3.4. Traitement et analyse de données	8
Chapitre 2 : Analyse historique de la gestion des ressources naturelles en Haïti.....	10
2.1. Contexte de la dégradation et de la surexploitation des ressources naturelles	10
2.1.1. Facteurs de la dégradation et de la surexploitation des ressources naturelles....	10
2.1.2. Causes sous-jacentes de la dégradation et de la surexploitation des ressources naturelles	11
2.2. Évolution historique des politiques de gestion des ressources naturelles.....	12
2.2.1. Cadre politico-institutionnel et juridique	12
2.2.2. Cadre technique interventions	13
Chapitre 3 : cadre théorique.....	15
3.1. Marginalisation	15
3.2. Résistance	19
3.3. Résilience.....	20
3.4. Cogestion des ressources naturelles.....	23
3.4.1. Partage du pouvoir entre État / ses partenaires et communautés locales	25
3.4.2. Avantages de la cogestion	26

3.4.3. Enjeux de la cogestion.....	26
3.5. Inclusion sociale.....	27
3.5.1. Fondements du principe d'inclusion sociale	27
3.5.2. Dimensions de l'inclusion sociale.....	28
CONCLUSION PARTIELLE	31
DEUXIÈME PARTIE : LES ACTEURS LOCAUX FACE À LA MARGINALISATION ET LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES	32
Chapitre 4 : Présentation de la commune des Baradères et du contexte de mise en place de l'Aire Marine Protégée Baradères – Cayemites	34
4.1. Aspects géographique et climatique des Baradères	34
4.2. Portrait socio-économique des Baradères	35
4.3. Aspect environnemental des Baradères	37
4.4. Aire Marine Protégée Baradères-Cayemites et la communauté des Baradères	39
4.4.1. Présentation de l'Aire Marine Protégée Baradères-Cayemites	40
4.4.3. Logique de gestion du projet.....	41
4.4.2. Implication de la communauté dans la mise place l'Aire Marine Protégée.....	43
4.4.4. Implication de la communauté dans la gestion de l'Aire Marine Protégée	44
Chapitre 5 : Marginalisation et dynamiques de la communauté des Baradères	47
5.1. Conséquences de la marginalisation	47
5.2. Mécanismes développés par la communauté : Résistance et adaptation	50
5.3. Marginalisation et résilience de la communauté.....	52
Chapitre 6 : Analyse des stratégies d'inclusion des acteurs locaux	54
6.1. Stratégies d'inclusion adoptées par les acteurs de la commune des Baradères	54
6.2. Cogestion de l'Aire Marine Protégée Baradères-Cayemites et inclusion de la communauté des Baradères.....	57
CONCLUSION GÉNÉRALE	61
REFERENCES	63

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : éléments pouvant faciliter la résilience d'une communauté	23
Figure 2 : dimensions de l'inclusion sociale	29
Figure 3 : délimitation de la commune des Baradères	35
Figure 4 : interaction entre les mauvaises pratiques de la communauté et la dégradation des ressources naturelles du milieu.....	39
Figure 5 : délimitation de l'Aire Marine Protégée Baradères-Cayemites	41
Figure 6 : logique de gestion de projet	42
Figure 7 : cogestion de l'Aire Marine Protégée Baradères-Cayemites.....	60

SIGLES ET ACRONYMES

- AMP** : Aire Marine Protégée
- ANAP** : Agence Nationale des Aires Protégées
- ASEC** : Assemblée de la Section Communale
- CASEC** : Conseil d'Administration de Section Communale
- FIDA** : Fonds International de Développement Agricole
- IHSI** : Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique
- MARNDR** : Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural
- MEBSH** : Mission Evangélique Baptiste du Sud d'Haïti
- OCB** : Organisation Communautaire de Base
- ONG** : Organisation Non Gouvernementale
- OPC** : Office de la Protection Civile
- PNUD** : Programme des Nations Unies pour les Développement
- REMODEL** : Regroupement pour la Mobilisation et le Développement Local
- ROB** : Réseau des Organisations Baradéroises

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La gestion durable des ressources naturelles est devenue un élément presque incontournable dans les processus de développement de beaucoup de communautés. Cependant, dans les pays en développement, les ressources naturelles sont en proie à une dégradation intense. Ces communautés sont généralement marginalisées et ne sont donc pas en mesure de gérer les ressources naturelles de manière durable (FIDA, 2011).¹ Leur capacité de s'adapter aux changements climatiques et d'échapper à la pauvreté de façon permanente se voit diminuer suite à la détérioration rapide des écosystèmes et les biens et services qu'ils procurent.² De ce fait, la dégradation et la surexploitation des ressources naturelles représente une constante menace pour les conditions d'existence de ces communautés avec des conséquences désastreuses sur les systèmes agricoles qui mettent à mal toute stratégie de sécurité alimentaire pour réduire la pauvreté et les inégalités.

En Haïti, la quasi-totalité de la population vit dans des zones à risque et le pays figure à la première place sur l'indice de la vulnérabilité aux cyclones parmi les petits États insulaires en développement.³ Donc, la dégradation des ressources naturelles (sols, eau, ressources forestières et halieutiques) ne fait qu'augmenter le niveau de vulnérabilité des communautés par rapport aux aléas naturels. Le récent événement cyclonique « *Ouragan Matthew* » surgi en octobre 2016⁴, a témoigné une fois de plus de la précarité de l'environnement en Haïti à travers l'inondation des villes, la destruction des infrastructures agricoles, la sédimentation et la destruction des zones de mangroves et d'autres zones clés de biodiversité. Selon le FIDA (2012)⁵, cette conjoncture est surtout le résultat des pratiques non durables d'utilisation des sols (20% à 30% des terres cultivées sont inaptées à l'agriculture) ainsi que le déboisement lié aux activités d'extension de périmètres agricoles ou à l'accès à une source de combustible. Or, l'activité agricole constitue le pilier de l'économie rurale haïtienne vu que 60% de la

¹ Fonds International de Développement Agricole (FIDA). (2011). Gestion des ressources naturelles et de l'environnement. Renforcer la capacité d'adaptation des moyens d'existence par une utilisation durable des actifs naturels, ISBN 978-92-9072-268-7, 48p.

² Fonds International de Développement Agricole (FIDA). (2011). Ibid.

³ Fonds International De Développement Agricole (FIDA). (2012). Evaluation environnementale et des changements climatiques, *EECC*, No.3217-HT, 97p.

⁴ AlterPresse. Baradères toujours en détresse. Disponible sur : <http://www.alterpresse.org/spip.php?article20832#.Wn5aV-jOXIU>. [Page consultée le 15 janvier 2018].

⁵ Fonds International De Développement Agricole (FIDA). (2012). Op. Cit.

population y tirent ses revenus.⁶ En ce sens, la gestion des ressources naturelles et la protection de l'agriculture haïtienne serait une condition absolument nécessaire pour que la paysannerie puisse enrayer le processus de décapitalisation et augmenter son niveau de résilience.⁷

Dans le cas de la commune des Baradères, l'économie locale est dominée par de petites exploitations pratiquant surtout une agriculture de subsistance et travaillant dans des conditions très précaires.⁸ Cette précarité est à la base de l'érosion des sols en amont, l'inondation du centre-ville en aval, la surexploitation des ressources halieutiques et enfin la coupe démesurée des mangroves jouant un rôle de protection du littoral et de lieu de reproduction de plusieurs espèces de poisson. Ces conditions de vulnérabilité sociales, économiques et environnementales de la communauté des Baradères, est le résultat de la marginalisation de cette dernière par les politiques publiques qui ne sont pas orientées vers une démarche territorialisée dans le but de favoriser l'inclusion de la communauté et la valorisation des ressources locales au sens de Tabeaud (2009).⁹ D'après Peemans (2008)¹⁰, les acteurs populaires abandonnés par les élites globalistes ont aussi une certaine capacité d'initiative à faire face à la crise de l'économie et de l'Etat. Les actions de ces acteurs doivent être orientées vers une dynamique de valorisation maximale des ressources disponibles localement, et la territorialisation de l'activité économique.¹¹ Cependant, les efforts déployés par les acteurs de la commune des Baradères ne sont pas encore suffisants pour susciter l'inclusion de la communauté. Beaucoup d'initiatives ont été prises, sans succès, à travers des projets de gestion des ressources naturelles afin de freiner le déséquilibre. Suite à des décisions politiques, un complexe d'Aire Marine Protégée (AMP) a été mise finalement en place par le pouvoir central dans le but de mieux gérer les écosystèmes

⁶ Fonds International de Développement Agricole (FIDA). (2012). Op. Cit.

⁷ Dufumier Marc. Pénurie alimentaire, agriculture paysanne et politique agricole en Haïti. In : *Économie rurale*. N°188, 1988. pp. 26-31.

⁸ Programme des Nations Unies pour les Développement (PNUD). (1998). La gestion de l'environnement en Haïti : Réalités et perspectives. *PNUD-Haïti Econet (Edition spéciale)*, Port-au-Prince, Haïti, 205p.

⁹ Tabeaud, M. (2009). Les territoires face au changement climatique, « *Annales des Mines - Responsabilité et environnement* », (n° 56), 34-40.

¹⁰ Peemans, J. Ph. (2008). Territoires et mondialisation : enjeux du développement, *CETRI*, 1-16. <http://www.cetri.be/Territoires-et-mondialisation> (consulté le 17/11/2017)

¹¹ Ferguene, A. & Hsaini, A. (1998). Développement endogène et articulation entre globalisation et territorialisation : éléments d'analyse à partir du cas de Ksar-Hellal (Tunisie), *Région et Développement*, (n° 7), 1-37.

marins et côtiers de la commune Baradères. Au sens de Jean-Pierre Olivier de Sardan (1995)¹², ces activités, participant à la fois aux problématiques de conservation de la nature et de développement rural, sont à envisager comme des opérations de développement. De ce fait, la réussite de ces activités dépend non seulement des conditions biophysiques, mais également du contexte socio-économique et culturel de la zone d'intervention (Urgessa, 2003).¹³ Donc, il est important de comprendre les différents rôles de la communauté des Baradères dans la gestion durable des ressources naturelles. Cela facilitera notre compréhension sur les pratiques à favoriser par les acteurs locaux et comment celles-ci permettront à la communauté de déclencher un processus d'inclusion socio-économique. A travers cette étude, nous pourrions mieux cerner les dynamiques socio-économiques, politiques et environnementales de la communauté des Baradères afin de bien analyser ses stratégies de résistance et d'adaptation par rapport à la marginalisation, ainsi que son implication dans la gestion des ressources naturelles. Cette étude sera abordée en deux parties qui se divisent chacune en trois chapitres :

- La première partie, ayant une dimension théorique, présente la problématique, la méthodologie, le contexte de dégradation et une analyse historique de la gestion des ressources naturelles en Haïti, et un cadre théorique sur la cogestion des ressources naturelles et l'inclusion des communautés. Il s'agit plus précisément de présenter les techniques de collecte de données permettant de répondre à notre question de recherche, et l'évolution des politiques de gestion des Ressources Naturelles. Enfin, nous présenterons également la manière dont les communautés locales peuvent être impliquées dans la gestion des ressources naturelles et les stratégies qu'elles peuvent être utilisées afin d'entamer un processus d'inclusion socio-économique.
- La deuxième partie a une dimension empirique et présente la zone d'étude, le contexte de la mise en place du complexe d'Aire Marine Protégée Baradères-Cayemites et le niveau d'implication de la communauté des Baradères dans sa mise en place et sa gestion. Elle présente également les dynamiques de la communauté par rapport aux

¹² Olivier de Sardan J.-P., (1995). Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social, *APAD-KARTHALA*, 221p. In : Toussaint. M, (2009). La cogestion des ressources naturelles, Enjeux globaux et perspectives anthropologiques. *Département d'Anthropologie, Université de Provence Aix-Marseille 1*, 73 p

¹³ Urgessa, K. (2003). Perceptions of forest cover and tree planting and ownership in Jimma Zone, Ethiopia. *UnaSylva* 54 (2), 18–22.

faiblesses des politiques ainsi que les pratiques à favoriser par les acteurs locaux afin de susciter l'inclusion socio-économique de la communauté des Baradères.

Ce travail sera achevé par une conclusion basant sur les principaux acquis et les contributions de notre recherche. Il vise à contribuer à une gestion durable des ressources naturelles de la commune des Baradères et l'inclusion socio-économique de la communauté à travers les pratiques à favoriser par les acteurs locaux et l'implication de celle-ci dans les prises de décisions relatives à la commune.

PREMIÈRE PARTIE : PROBLÉMATIQUE, MÉTHODOLOGIE ET CONTEXTE

DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES EN HAÏTI

Chapitre 1 : problématique, question de recherche, objectifs et méthodologie

Dans ce premier chapitre, nous présenterons la problématique de la recherche, les objectifs ainsi que la méthodologie qui a été adoptée. D'une manière spécifique, il s'agit de présenter les démarches qui ont été utilisées pour collecter les données permettant de répondre à la question centrale de la recherche.

1.1. Problématique et question de recherche

Des décisions politiques ont été prises par le pouvoir central dans le but de consolider les différentes interventions menées dans la logique de conservation et de restauration des écosystèmes naturels, avec un regard spécifique sur les ressources naturelles. Il s'agit de la mise en place d'un ensemble d'Aires Protégées qui découle de la ratification du protocole de Nagoya : « *Target 11: By 2020, at least 17 per cent of terrestrial and inland-water areas and 10 per cent of coastal and marine areas, especially areas of particular importance for biodiversity and ecosystem services, are conserved through effectively and equitably managed, ecologically representative and well-connected systems of protected areas and other effective area-based conservation measures, and integrated into the wider landscape and seascape* ». ¹⁴ Néanmoins, tous les espaces à protéger sont aussi occupés par la présence des communautés locales. Ces communautés sont généralement marginalisées par les politiques publiques, notamment la communauté des Baradères vivant dans des conditions socio-économiques précaires au niveau du complexe d'Aire Marine Protégée Baradères-Cayemites. En ce sens, l'analyse du niveau d'implication et des rôles de la communauté des Baradères dans la gestion des ressources naturelles est fondamentale. Donc, nous pouvons demander si la communauté est réellement impliquée dans la gestion des ressources naturelles, et également, si les acteurs locaux ont mis en place des stratégies permettant l'inclusion socio-économique de la communauté.

Il semble évident que les pressions exercées sur les ressources naturelles par la communauté sont corollaires au manque d'atterrissage des mesures de politiques publiques. Dans une

¹⁴ United Nations Environment Program (2010). Provisional technical rationale, possible indicators and suggested milestones for the Aichi biodiversity targets. Strategic plan for biodiversity 2011-2020. Convention on biological diversity. unep/cbd/cop/10/27. p 6

logique de compréhension de l'importance de l'implication de la communauté dans la gestion des ressources naturelles, la question centrale qui va être abordée dans ce travail est la suivante : Comment certaines pratiques possibles de la part des acteurs locaux faciliteront la gestion durable des ressources naturelles et l'inclusion socio-économique de la communauté ? L'inclusion socio-économique est ici considérée comme une autre manière d'aborder des systèmes qui sous-entendent des désavantages et de l'exclusion, donc, elle est construite sur une stratégie de changement et sur des perspectives réelles quant à l'amélioration des conditions de vie des individus.¹⁵

La réponse à cette question doit s'inscrire dans une perspective de cogestion des ressources naturelles, considérée comme un outil de bonne gouvernance permettant de réduire les inégalités. Ce mode de gestion devrait permettre à la communauté de jouer ses rôles dans le respect et la protection des droits locaux. En ce sens, l'hypothèse suivante est proposée en réponse à la question de recherche : La participation des acteurs locaux dans les prises de décisions au niveau de la gestion des ressources naturelles facilitera la durabilité de la gestion et l'inclusion socio-économique de la communauté. Cette hypothèse va être vérifiée à partir de l'analyse des données collectées dans la commune des Baradères. Dans ce cas, nous allons adopter une méthodologie adaptée au contexte socio-économique et environnemental de la commune des Baradères.

1.2. Objectifs

L'objectif général du travail est de présenter la dynamique locale et analyser les stratégies d'inclusion dans la gestion des ressources naturelles.

D'une manière spécifique ce travail vise à :

- comprendre les mécanismes développés par la communauté locale face à la marginalisation ;
- présenter et analyser les pratiques possibles de la part des acteurs locaux afin de favoriser la gestion durable des ressources naturelles et l'inclusion de la communauté.

1.3. Méthodologie

Il est important de présenter la méthodologie qui a été utilisée pour collecter et analyser les données relatives au niveau d'implication de la communauté des Baradères dans la gestion du complexe d'Aire Marine Protégée Cayemites Baradères, sur les stratégies de lutte contre

¹⁵ Toye, M. & Infanti, J. (2004 ; 20). L'inclusion sociale et le développement économique communautaire. Recension des écrits. Le Réseau canadien de DÉC. 66p.

la marginalisation de la communauté des Baradères et les conséquences de cette marginalisation sur la gestion des ressources naturelles. D'une manière spécifique, cette section a permis de collecter des données permettant de vérifier notre hypothèse de recherche. Ainsi, la méthodologie a été appliquée dans l'ordre suivant.

1.3.1. Etat de l'art

A ce niveau, un ensemble de documents relatifs à la thématique du travail a été consulté. Il s'agissait de passer en revue quelques travaux ayant rapport avec le sujet (les théories et méthodes utilisées ainsi que les résultats obtenus) afin d'analyser les connaissances existantes dans un cadre théorique. Cela a permis de comprendre comment d'autres auteurs ont abordés le sujet, de ne pas faire ce qui a été déjà fait et de mieux planifier la collecte de données empiriques dans le cadre de ce travail.

1.3.2. Visite exploratoire du terrain d'étude

Durant la phase empirique de ce travail, il était important de réaliser quelques visites au niveau de la zone d'étude, avant même le début de la collecte de données. En ce sens, nous avons passé 8 jours au niveau de la commune des Baradères. Cet exercice a été réalisé dans l'optique d'appréhender la réalité socio-économique, environnementale et politique du terrain avec un regard scientifique. Cela a permis non seulement d'avoir une autre vue du terrain d'étude, mais également, d'établir un premier contact avec les personnes ressources et de mieux définir les stratégies de collectes des données à travers le choix des personnes à interviewer et la rédaction du guide d'entretien.

1.3.3. Technique de collecte de données

La technique de collecte des données a été définie en fonction des étapes précédentes et des objectifs de l'étude. Au sens de Olivier de Sardan¹⁶, le choix de la combinaison de plusieurs modes de production de données a été fait afin de recueillir des points de vue diversifiés sur le même sujet. Il s'agissait des entretiens et des observations participantes.

– Entretien

La technique d'entretien semi-directif a été utilisée afin de collecter des qualitatives relatives aux stratégies de résistance et d'adaptation de la communauté par rapport à la marginalisation

¹⁶ Olivier de Sardan, J.-P. (2001). L'enquête de terrain socio-anthropologique. *Institut de recherche sur le Maghreb contemporain*, p. 63-81 In : Boutier, J., Fabiani, J.-L. & Olivier de Sardan, J.-P. (2001). *Corpus, Sources et Archives*. Tunis, 111 p

ainsi qu'aux éventuelles formes d'implication de la des acteurs locaux dans les prises de décision relations à la gestion des ressources naturelles. Bien évidemment, un guide d'entretien a été préparé, cependant, il a été utilisé juste essayer de tenir la conversation aussi proche que possible des éléments centraux du travail. Comme le suggère Quivy et *all* (2017), des mesures ont été prises afin de gérer le cadre spatio-temporel des entretiens : « *Le cadre spatio-temporel doit favoriser l'expression de la personne interviewée, ce qui suppose qu'il convienne à l'objet d'étude et répondre à certaines exigences techniques comme l'isolement, le calme et la discrétion, de sorte que interviewé se sente à l'aise* »¹⁷ Dans les cas où nous étions accompagné d'un guide, ce dernier ainsi que toute autre personne ont été mis à l'écart lors de l'espace d'entretien afin de ne pas perturber la personne interviewée. Avant d'être utilisé, le guide a été testé sur quatre personnes dans le but d'améliorer le niveau de précision par rapport au travail tout en ajoutant, supprimant et/ou modifiant certaines questions.

– Observation participante

Malgré une contrainte temporelle, il a été question de passer le plus de temps possible auprès de la communauté hôte afin de saisir un certain nombre de processus sociaux dans leur contexte naturel, dans un contexte « non artificiel » comme le souligne Olivier de Sardan.¹⁸ Cela a permis également d'imprégner quelques détails et de comprendre quelques logiques sociales de comportement. Nous avons assisté à plusieurs séances de réunion du comité de gestion du complexe d'Aire Marine Protégée, observé plusieurs marchés locaux, etc. Notre présence a quand même suscité quelques modifications sur le comportement des gens, mais nous avons essayé de comprendre également en quoi l'observation peut être une source de perturbation.

1.3.4. Traitement et analyse de données

Dans le but de vérifier notre hypothèse de recherche, une analyse du contenu des discours des interviewés a été faite afin de trouver le plus d'informations possible sur au niveau d'implication de la communauté dans la mise en place et la gestion de l'Aire Marine Protégée et les formes de résistance et d'adaptation de la communauté face à la marginalisation. Nous avons d'abord procédé à la retranscription des données dans le but de ne pas mettre l'écart trop rapide de l'analyse, des parties de l'entretien jugées à priori inintéressantes comme le

¹⁷ Quivy, R., Campenhoudt, L. V. & Marquet, J. (2017). Manuel de recherche en sciences sociales. *DUNOD*, 5^{ème} édition. p 88

¹⁸ Olivier de Sardan, J.-P. (2001). *Ibid.*

souligne Quivy et al (2017).¹⁹ Ensuite, les données ont été organisées en fonction des objectifs de l'étude afin de faciliter le traitement. Les entretiens retranscrits ont été analysés un par un, puis suivant une analyse comparative pour retrouver les traits de similitude ainsi que leur fréquence. Quelques énoncés ont été repris comme l'interviewé l'avait émis afin de renforcer son point de vue. Ces comparaisons ont été élaborées à partir de plusieurs thématiques : marginalisation, résistance et adaptation, résilience, Aire Marine Protégée et autres. Cette méthode a été choisie car elle permet de faire un traitement méthodique des informations recueillies : « *L'analyse du contenu occupe une grande place dans la recherche en sciences sociales, notamment parce qu'elle offre la possibilité de traiter de manière méthodique des informations et des témoignages qui présentent un certain degré de profondeur et de complexité, par exemple les rapports d'entretiens semi-directifs* ». ²⁰

¹⁹ Quivy, R., Campenhoudt, L. V. & Marquet, J. (2017). Op. Cit.

²⁰ Quivy, R., Campenhoudt, L. V. & Marquet, J. (2017). Op. Cit. p 299

Chapitre 2 : Analyse historique de la gestion des ressources naturelles en Haïti

A travers ce chapitre, nous présenterons le contexte de la dégradation et de la surexploitation des ressources naturelles en Haïti à travers quelques facteurs contemporains et les deux grandes causes de la dégradation. Les ressources naturelles sont sujettes à différentes interventions de conservation et de gestion, de ce fait, nous présenterons également l'évolution historique des interventions en matière de gestion des ressources naturelles.

2.1. Contexte de la dégradation et de la surexploitation des ressources naturelles

La compréhension du bien-fondé des différentes politiques de gestion des ressources naturelles passe par celle du contexte de dégradation et de surexploitation de ces ressources naturelles. La dégradation et la surexploitation des ressources naturelles en Haïti, résultent à la fois d'un processus naturel et de l'accumulation des effets d'une série de pratiques irrespectueuses de l'environnement. Dans le sens de Lanly (2003)²¹, il est important de préciser facteurs et les causes sous-jacentes de la dégradation et de la surexploitation des ressources naturelles d'Haïti. Selon l'auteur, les facteurs peuvent être directs ou indirects, et contenus dans le domaine de l'observation objective, cependant, les causes sous-jacentes sont celles qui déclenchent ces facteurs et peuvent être abordées avec beaucoup de subjectivité.

2.1.1. Facteurs de la dégradation et de la surexploitation des ressources naturelles²²

Les facteurs explicatifs de la dégradation des ressources naturelles d'Haïti sont à la fois d'origine naturelle et anthropique. Les facteurs d'origine anthropique sont multiples, dans le cadre de ce travail, nous tiendrons de certains facteurs contemporains, ce sont : *la pression démographique* où par la croissance accélérée de la population augmente les pressions exercées sur les ressources naturelles car il en résulte une augmentation des besoins à satisfaire qui intensifient le processus de dégradation des terres et une surexploitation des ressources ligneuses ; *l'approvisionnement en énergie, soit en charbon de bois, soit bois de feu* car la croissance démographique, notamment dans les zones urbaines, s'accompagne de l'accroissement des besoins énergétiques ; *le mode d'utilisation des sols* du au changement d'affectation des terres, ajouter à des pratiques agricoles non appropriées, sous l'effet de la

²¹ Lanly, J. P. (2003). Les facteurs de déforestation et de dégradation des forêts. <http://www.fao.org/docrep/article/wfc/xii/ms12a-f.htm> (consulté le 22 juin 2018)

²² Ministère de l'Environnement. (2015). Programme Aligné d'Action National de Lutte contre la Désertification. 103p

marginalisation. Le processus de dégradation découle également d'une certaine prédisposition naturelle. La prédominance des pentes fortes est un élément clé de l'indice de risque d'érosion relativement élevé observé à travers le territoire. De plus, de par la position géographique d'Haïti, des événements climatiques exceptionnels, tels que les cyclones et tempêtes tropicales ont souvent des impacts majeurs sur les sols, l'eau, les ressources forestières et halieutiques.

2.1.2. Causes sous-jacentes de la dégradation et de la surexploitation des ressources naturelles

– Faiblesses institutionnelles et de cadre juridico-politique

Les faiblesses institutionnelles se manifestent généralement par la non coordination et un manque de cohérence dans les prises de décisions ainsi que des conflits entre les différentes institutions. Cette situation peut être expliquée par les tensions existant entre le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural, et le Ministère de l'Environnement eu égard à la gestion des sols et des terres : « *La première entend maintenir le rôle de leadership de par sa longue expérience et son engagement historique dans la défense et restauration des sols et en fonction des attributions que lui confère sa loi organique. La seconde s'appuie sur la mission régaliennne que lui confèrent les décrets créant le ministère (1995) et établissant les structures de gestion de l'environnement (2005) pour contester la continuité du rôle de leadership du MARNDR. Ceci crée une situation de faiblesse institutionnelle se traduisant par l'absence d'orientations claires pour les autres parties prenantes, notamment la société civile* ». ²³ Cette situation limite la capacité d'intervention des administrations publiques en matière de suivi de politique et d'application des réglementations. Du coup, les politiques publiques font face au problème de définition et d'application des politiques foncières. Or, selon Delville et Durand-Lasserve (2008) ²⁴, les politiques foncières sont un élément clé des politiques de protection de l'environnement, de gestion des ressources naturelles et par conséquent des politiques et des stratégies de développement durable.

²³ Ministère de l'Environnement. (2015, p35). Ibid.

²⁴ Delville, P. L. & Durand-Lasserve, A. (2008). Gouvernance foncière et sécurisation des droits dans les pays du Sud (livre blanc). *Comité technique : Foncier et développement*, Agence Française de Développement, 37p

– *Pauvreté*

La société haïtienne est caractérisée par de grandes inégalités sociales et la pauvreté est l'un des faits éminents de la communauté. Le Ministère de l'Environnement²⁵ souligne que certains analystes présentent la pauvreté à la fois comme une cause et une conséquence de la dégradation de l'environnement. En ce sens, le niveau de pauvreté oblige les paysans à abattre de plus en plus les arbres et à produire des cultures saisonnières sur des sols les plus marginaux. Il en résulte une accélération des phénomènes d'érosion des sols et d'autres effets négatifs sur les ressources naturelles. L'accélération de ces phénomènes concourent en retour à réduire les possibilités d'accumulation, et accentuent le niveau de pauvreté de la population. La gestion des ressources naturelles est loin d'être une priorité pour les acteurs pauvres lorsque ces derniers sont en lutte pour la survie. Murray (1979)²⁶ affirme que les paysans haïtiens est trop appauvri pour se permettre le luxe de se préoccuper de « conservation des sols » en tant qu'objectif à long terme. Selon le FIDA (2012)²⁷, ils dépendent directement et indirectement de l'environnement et des ressources naturelles pour assurer leur subsistance. Donc, la protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles devrait s'inscrire dans le cadre d'un véritable processus de développement économique et social.

2.2. Evolution historique des politiques de gestion des ressources naturelles

Les interventions des politiques publiques dans la gestion des ressources naturelles se font à deux niveaux, d'abord au niveau politico-institutionnel et juridique, ensuite au niveau technique. De ce fait, nous présenterons quelques grands points du cadre politico-institutionnel et juridique afin de mieux comprendre le contexte des différentes interventions.

2.2.1. Cadre politico-institutionnel et juridique

Les actions de gestion des ressources naturelles en Haïti sont très limitées, cependant, les premières décisions remontent en 1926 avec la première législation haïtienne sur les forêts réservées.²⁸ Plus d'une dizaine de décrets et de lois créant des Aires Protégées ont été élaborés et promulgués par l'Etat haïtien de 1926 à 1983. Cependant, aucune amélioration n'a été constatée au niveau des sites déclarés protégés, qu'ils soient gérés ou pas. Selon le PNUD

²⁵ Ministère de l'Environnement. (2015, p32). Op. Cit.

²⁶ Murray, G. F. et Bannister, M. E. (2004). Peasants, agroforesters, and anthropologists : A 20 year venture in income generating trees and hedgerows in Haïti. *Agroforestry Systems* 61, p 383-397

²⁷ Fonds International de Développement Agricole (FIDA). (2012). Op. Cit.

²⁸ Le moniteur. (1926). Forêts Nationales Réservées. *Journal officiel de la République d'Haïti*. No 12

(2009)²⁹, ils se résumeraient en la signature de conventions et la création de quelques aires protégées via des décrets et quelques projets de développement sans impacts visibles. Parallèlement, d'autres cadres sont élaborés durant cette période afin de mieux conserver les ressources naturelles. Selon le code rural de Duvalier élaboré en 1962 : « *Il est interdit d'abattre les arbres fruitiers et les arbres de bois d'œuvre pour la reproduction de bois de chauffage, à moins qu'ils ne soient morts sur pieds* ». ³⁰ Face à la dégradation de la majorité des sites et dans le but de faciliter une gestion durable et intégrée des ressources naturelles, l'Agence Nationale des Aires Protégées (ANAP) a été créée par le décret cadre de 2006 en tant qu'organe exécutif du Système Nationale des Aires Protégées. ³¹ Elle s'occupe de la coordination des acteurs et se soucie de la participation de tous dans le système de gouvernance. Dans ce cas, elle permet l'intégration, de manière responsable, des communautés et des collectivités territoriales dans la gestion des aires protégées.

2.2.2. Cadre technique interventions³²

Selon Bellande (2010), les premiers « projets » qui ont rapport avec l'extension de la couverture pérenne sont initiés dans les années 1930. Cependant, une attention soutenue a été portée plus à l'augmentation des surfaces en cultures pérennes pour l'industrie naissante des huiles essentielles que la conservation des ressources naturelles. Cette logique est à la base d'un contrat important de production et de distribution de plantules d'agrumes de la firme étrangère J.G. White 1935. Ces projets n'étaient pas bien situés dans l'espace et on devait attendre jusqu'en 1950 pour avoir des projets qui visent des aires géographiques précises et qui intègrent une composante de conservation des sols et de reforestation. Des programmes d'éducation via des meetings de groupe, des visites individuelles, des démonstrations pratiques, mettant l'accent sur le problème de la conservation des ressources naturelles ont été réalisés. De plus, des mesures coercitives ont été également mises en place durant cette période, notamment avec le code rural de François Duvalier en 1963, afin de

²⁹ Programme des Nations Unis pour le Développement. (2009). Stratégie de Montage de l'Agence Nationale des Aires Protégées. 55 p

³⁰ Ministère de la Justice. (1984). Code Rural de François Duvalier, p 14. http://www.agriculture.gouv.ht/view/01/IMG/pdf/Code_Rural_1984.pdf (consulté le 26/03/2018)

³¹ Programme des Nations Unis pour le Développement. (2009). Op. Cit.

³² Bellande, A. (2010). Historique des interventions en matière d'aménagement des bassins versants en Haïti et leçons apprises. *Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire (CIAT), Banque Interaméricaine de Développement*, 23p

bien gérer le couvert boisé existant ainsi que les sols. Ainsi, selon l'article 63 : « *Il est interdit de déboiser ou de défricher aucun terrain présentant une déclivité de plus de 30 degrés dans les zones arides, de plus de 40 degrés dans les zones semi-arides ; et de plus de 50 degrés dans les zones pluvieuses* ». ³³

Néanmoins, durant la période 1950-1980, les résultats des projets ont été très limités. Ces projets ont été réalisés suivant des méthodes mises en œuvre dans les programmes réussis de reforestation et d'aménagement des zones de montagne de certains pays européens durant les 19ème et 20ème siècles. Lilin et Koohafkan (1987) les qualifie parfois de « technicistes » où les aménagements réalisés étaient conçus en privilégiant la cohérence physique des processus : « *Dans cette logique, le concept d'intérêt général joue un rôle central, dans la mesure où il légitime l'aménagement et permet de passer outre aux résistances de la population locale* ». ³⁴ De ce fait, la conception des activités donne la priorité à la préservation des ressources naturelles et de l'environnement sans considération des différentes contraintes sociales et économiques que confrontent la communauté.

A partir de 1980, les bilans des résultats obtenus durant les 30 années précédentes ont permis à certains bailleurs à revoir radicalement leurs approches et d'autres ont pris naissance à partir d'une logique de développement agricole. ³⁵ De là, quelques pratiques professionnelles commencent à privilégier l'écoute des populations et l'analyse des logiques paysannes qui ont offert des enseignements utiles pour la conception et la mise en œuvre de quelques projets. Enfin, le bilan des résultats durant ces dernières années montre que les travaux d'aménagement ne sauraient être une fin en soi, or la question est posée uniquement en termes de préservation des ressources naturelles. De plus, la logique « projet » est loin d'être efficace en ce qui a trait à la gestion des ressources naturelles car les projets se caractérisent souvent par un manque de continuité et par des lourdeurs institutionnelles qui peuvent limiter l'action sur le terrain.

³³ Ministère de la Justice. (1984). Op. Cit.

³⁴ Lilin, C. & Koohafkan, A. P. (1987). Techniques biologiques de conservation des sols en Haïti. FAO. p3

³⁵ Lilin, C. & Koohafkan, A. P. (1987). Ibid.

Chapitre 3 : cadre théorique

A la poursuite d'une réponse à notre question de recherche, il est important construire une base analytique solide. A travers cette réponse, nous pourrions comprendre les dynamiques locales par rapport à la marginalisation, les rôles de la communauté dans la gestion des ressources naturelles et les pratiques à mettre en œuvre par les acteurs locaux pour favoriser le processus d'inclusion de la communauté. Pour ce faire, à travers ce troisième chapitre, nous exposerons les différents concepts sur lesquels repose ce travail. Il s'agira de la présentation de la marginalisation, la résistance, la résilience, la cogestion et le principe d'inclusion, dans leur aspect multidimensionnel. Nous allons également montrer comment ces concepts ont été appliqués dans le temps et en quoi ils seront utiles dans l'analyse empirique de notre recherche. En ce sens, certaines dimensions de ces concepts seront écartées afin de centrer l'analyse sur notre problème d'étude. Donc, ces concepts nous permettront de mieux définir le cadre analytique de la dimension empirique de ce travail.

3.1. Marginalisation

Les premières études sur la marginalisation sont apparues en Amérique Latine dans les années cinquante, bien que le concept de « marginalité » ait déjà été utilisé aux États-Unis dans les années trente (Barre, 1985)³⁶. Ce phénomène a fait surface sous l'impact de l'urbanisation accélérée et du processus de modernisation des pays latino-américains qui coïncident avec le développement industriel de cette zone. Néanmoins, l'industrialisation n'étant pas capable d'absorber toute la main d'œuvre disponible issue d'un courant migratoire en provenance des campagnes, ces populations se sont retrouvées aux portes de la communauté urbaine dont elles feront partie sans pour autant s'y intégrer complètement. Dans ce contexte, la marginalisation avait été abordée sous deux aspects fondamentaux : une série de manques socio-économiques et l'absence de participation. Barre (1985)³⁷ souligne que deux idéologies différentes sont issues du terme « marginalisation » et sont parties de solutions différentes : la position fonctionnaliste considérant la marginalisation comme une situation conjoncturelle qui est appelée à disparaître par une série d'actions appropriées en faveur des groupes concernés ; La position Marxiste selon laquelle la marginalisation est

³⁶ Barre, M.-C. (1985). La marginalisation dans le processus de développement en Amérique latine : le cas des populations rurales et en particulier indiennes. *Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO)*, 80 p.

³⁷ Barre, M.-C. (1985). Ibid.

plutôt structurelle et qui voit le problème en termes de conflits dus au fait que les marginalisés le sont par le groupe dominant. En ce sens, Saloojee (2001)³⁸ fait une approche dans le même sens de Barre et affirme que l'exclusion sociale de personnes et de groupes peut devenir une menace majeure à la cohésion sociale et à la prospérité économique de la société dans son ensemble.

A partir de ces différentes positions, la marginalisation peut être conçue comme un concept multidimensionnel et cela peut être Pelc (2017)³⁹ qui souligne que la notion « marginalisation » est très complexe et difficile à définir. Elle peut découler non seulement de l'éloignement physique, mais également de la fragilité écologique, de l'indisponibilité de ressources ou l'incapacité de les utiliser et l'isolement de l'influence politique. En ce sens, elle doit être abordée à partir de différents points de vue observés à partir de différentes perspectives compte tenu de l'échelle. La marginalité peut être observée comme une cause importante d'extrême pauvreté ou du moins comme une raison de mauvaise qualité de vie de ceux qui sont pris au piège dans une situation marginale marginalisé par le reste de la société. Cependant, Steck (1998)⁴⁰ souligne que les territoires de l'exclusion ne sont pas des mondes totalement fermés : entre le local qui les qualifie majoritairement et qui les enferme dans une ponctualité spatiale restrictive, et le mondial qui les suscite et les instrumentalise, il y a toute l'étendue des déploiements possibles bien qu'improbables. Ajouter à cela, Bésingrand (2007)⁴¹ tient à rappeler qu'il est possible d'envisager la marginalisation sous un autre angle prenant en compte son caractère volontaire, parfaitement illustré par le développement des communautés fermées.

³⁸ Saloojee, Anver. (2001). « Social inclusion, citizenship and diversity. » Document présenté dans le cadre de l'événement CCSD/Laidlaw Foundation Conference on Social Inclusion, 8-9 Disponible à l'adresse : <http://www.ccsd.ca/subsites/inclusion/bp/as.htm>

³⁹ Pelc, R. (2017). Marginality and Marginalization, p 13-28. In Chand, R., Nel, E. & Pelc, S. (2017). Societies, Social Inequalities and Marginalization, *Perspectives on Geographical Marginality*, p 70. <http://www.springer.com/978-3-319-50997-6> (consulté le 08/01/2018)

⁴⁰ Steck, B. (1998). L'exclusion ou le territoire du repli progressif. In : *L'information géographique*, volume 62, n°2, p 66-71

⁴¹ Bésingrand, D. (2007-3). La marginalisation des communautés de seniors en France et au Portugal (The marginalization of the senior communities in France and Portugal). In : *Bulletin de l'Association de géographes français*, 84e année. Géographie et littérature / Marginalités spatiales et sociales. p 327-336.

D'autres dimensions de la marginalisation sont évoquées par Moustapha Diop (1984).⁴² Le travail de l'auteur est basé sur des cas observés en Amérique Latine. Selon cette personne, on peut parler également de marginalité écologique pour décrire des populations en Amérique Latine qui vivent dans des états de délabrement et d'illégalité du statut foncier. Ce regroupement des populations dans des emplacements bien déterminés est voulu, et officieusement soutenu par le système du logement qui interdit aux marginaux de s'installer individuellement ou par petits groupes, n'importe où dans la ville. Cette situation où les sociétés sont essentiellement rurales est encore appelée marginalité spatiale, mais elle ne diffère guère des pauvres vivant dans les villes car ils sont tous coupés de la société. Il existe également la marginalité systémique où le concept établit une corrélation entre le fonctionnement de l'économie, le sous-emploi et le chômage. Selon cette conception, la marginalisation a pour principales causes, la création de travail marginal par la structure de l'emploi moderne, les investissements qui se dirigent vers des secteurs qui ne privilégient pas l'utilisation massive de main-d'œuvre et l'augmentation des populations due à la croissance démographique et aux migrations rurales. En ce sens, on arrive à une marginalisation d'un taux important de main d'œuvre écartée d'un emploi salarié stable, et non absorbée par la forme typique que le capitalisme tend à généraliser. Cette masse marginale s'oriente généralement vers des secteurs informels comme le petit commerce (vendeurs ambulants) et les travaux non spécialisés et transitoires.

— Les types de marginalisation dans leur relation constitutive au discours⁴³

On trouve le terme marginalisation souvent dans un sens normatif plutôt que descriptif et, même dans le premier cas, il n'est appliqué que de façon imprécise, sans véritable cadre théorique. Quant au terme marginalité, il apparaît plus fréquemment en géographie, pour dénoter toutes sortes de régions ou d'aires sous-développées. Tout ce qui n'est pas au centre de l'activité est défavorisé, « marginalisé ». Ainsi, la marginalisation est moins, en géographie, un processus qu'une condition résultant de divers facteurs – climat naturel défavorable, mauvaise situation géographique, manque de ressources naturelles, dégradation politique, etc. Par contraste avec la géographie, la marginalité est définie dans les sciences

⁴² Moustapha Diop, A. (1984). Mécanismes d'exclusion et de marginalisation de certains processus de développement affectant certains groupes spécifiques : quelques approches et repères. *Organisation des Nations Unies pour l'Éducation la Science et la Culture, SHS-85/WS/4*, 39 p

⁴³ Jaap, B. (2008/1). Les types de marginalisation dans leur relation constitutive au discours, *L'Homme et la société*, (n° 167-168-169), 177-201.

sociales en termes de processus aussi bien que de conditions. De ce fait, la position marginale est assurément, pour un spécialiste des sciences sociales, le produit de déterminants sociaux comme les niveaux d'éducation, les degrés de pauvreté, divers « capitaux » de nature sociale, économique ou culturelle, et non de conditions naturelles.

— **Exclusion sociale en milieu rural et développement durable**⁴⁴

L'exclusion sociale en milieu rural ne date pas d'aujourd'hui. Des changements opérés dans le monde rural comme l'exode rural, la mécanisation et l'industrialisation de l'agriculture sont à la base de transformations sociales radicales. Ces transformations créent des conditions d'instabilité chez les agriculteurs qui sont obligés d'abandonner le travail de la terre en raison d'une perte d'identité et de lien sociaux ainsi que des endettements successifs. Ces ruraux se trouvent dans une situation de marginalisation qui accélère leur paupérisation. Malgré l'existence des changements, l'exclusion sociale peut être expliquée par des facteurs spécifiques. *Le poids de la tradition des sociétés rurales et le décalage culturel* par rapport aux formes d'intégration dans la société moderne, par exemple, le contexte rural ne facilitant pas souvent la prise de risque et l'innovation, empêche aux ruraux désireux de lancer des initiatives économiques de trouver de soutien. *La dispersion des populations et des activités* crée beaucoup plus de difficultés quant à l'accès au service de base. Cette conjoncture renforce le sentiment d'isolement et les risques d'exclusion sociale car la dispersion des populations diminue progressivement les espaces de vie sociale. Cette faible densité démographique a également des répercussions en termes de choix politiques. Les décisions macro-économiques et macro-politiques renforcent les tendances à la concentration car le poids électoral des zones rurales est faible. Enfin, certains endroits sont considérés comme naturellement isolés et même comme des environnements à protéger. Cependant, à condition où l'on fait le choix d'un développement local, ces espaces peuvent devenir support de vie sociale. Il suffit d'appliquer des mesures visant à retenir la vitalité de ces espaces via des politiques appropriées.

L'analyse de ce concept se révèle importante dans le cadre de cette recherche car nous travaillons dans une zone rurale marginalisée par les politiques publiques. Or la marginalisation peut être perçue comme une réalité qui atteint également les zones rurales, souvent confrontés à une difficile restructuration de l'agriculture, à un manque d'implication

⁴⁴ Observatoire Européen Leader. (2000). Lutter contre l'exclusion sociale en milieu rural. *Innovation en milieu rural, Cahier de l'innovation, no 8*, 51p

des communautés locales dans la gestion des ressources naturelles, à une évolution négative dans l'offre de services sociaux adéquats et autres. De plus, Steck (1998)⁴⁵ souligne que l'exclusion conduit inéluctablement vers un enfermement qui est par ailleurs la caractéristique majeure des situations d'enclavement. Cela facilitera une meilleure compréhension des éléments d'enclavement de la commune des Baradères. Donc, l'analyse de ce concept nous permettra de bien contextualiser le cas de marginalisation de la commune des Baradères.

3.2. Résistance⁴⁶

Le concept résistance est abordé dans le travail de Scott (2009)⁴⁷ comme des attitudes adoptées par des groupes qui se sentent dominés. De sa part, Xing (2015)⁴⁸ considère la résistance comme toute action menée par des dominés afin de modifier les décisions prises par des dominants, à différents stades, et sous des formes paisibles à travers des négociation ou des formes de plus ou moins conflictuelles. Selon Scott⁴⁹, pour comprendre l'attitude adoptée en public par les dominants, il est nécessaire de la comparer avec celle adoptée hors des situations de pouvoir. Il qualifie de simulacre des actions commises en public afin d'avoir une attitude transparente où les motivations et les conduites sont en parfaite adéquation. En ce sens, sa démarche est fondée sur la distinction entre le transcrit public et le transcrit caché chez les deux groupes. Le transcrit public des dominants émane de la légitimation de leur domination. Chez les dominés, le transcrit caché se partage à l'abri des dominants. Donc, de par ses conditions, le groupe dominé produit un transcrit caché qui représente une critique du pouvoir, et du côté des dominants, ils élaborent également un transcrit caché comprenant les pratiques de leur pouvoir dans le but de garder le statut quo. Donc, la notion de résistance peut être comprise en comparant les transcrits caché et public des deux groupes. En effet, Scott avance pour montrer l'existence d'autres stratégies de résistance. Il existe des politiques de déguisement où les actions se déroulent aux vus de tous mais sont difficiles à appréhender. C'est le cas de l'infrapolitique qui amène certains éléments du transcrit caché à la surface.

⁴⁵ Steck, B. (1998). Op. Cit.

⁴⁶ Scott, J. C. (2009). La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne. *Paris, Editions Amsterdam*, 270 p In : ANSOMS, A. 2017. Régulations et Résistances : stratégies d'acteurs. Cours LDVLP 2676. UCL.

⁴⁷ Scott, J. C. (2009). Ibid.

⁴⁸ Xing, J. (2015/2). La résistance à la tarification des services d'aide et d'accompagnement à domicile comme résistance à un instrument d'action publique, *Droit et société*, n° 90, p 393-412

⁴⁹ Scott, J. C. (2009). Op. Cit.

— *Résistance face à la marginalisation*

Un cas d'étude a été réalisé par Bazin et Roux (1993)⁵⁰ afin de présenter des stratégies de résistance adoptées par des communautés marginalisées. Ces stratégies ont rapport avec le rôle des activités agricoles dans la valorisation des ressources locales, l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement ainsi que des activités liées au transfert technologique. Des activités d'élevage ont été réalisées dans des zones marginalisées dans le but d'aider à la protection de l'environnement contre les dégâts des incendies de forêt et en raison de la rentabilité de ces activités. L'auteur montre que l'un des éléments du succès réside parallèlement dans l'insertion dans une politique globale de lutte contre la marginalisation, débordant le cadre local. Autrement dit, la lutte se réalise à deux niveaux. La réalisation des activités sur le terrain et l'implication de la sphère du pouvoir pour influencer les prises de décisions. Sur le terrain, il s'agissait de mettre à la disposition des agriculteurs les moyens techniques et humains pouvant leur permettre d'améliorer la situation économique des exploitations agricoles, de manière à les rendre viables dans les conditions du marché et de la politique agricole. De plus, il était question de raisonner l'insertion des exploitations dans l'espace, afin de les rendre utiles à l'entretien des ressources naturelles. Enfin, l'auteur montre que des actions locales de résistance existent, cependant, elles sont généralement fragiles et ont besoin de supports.

La notion de résistance nous permettra de mieux comprendre les dynamiques de la communauté des Baradères face à la marginalisation et face aux interventions du pouvoir central dans la communauté comme la mise en place du complexe d'Aire Marine Protégée Baradères-Cayemites. Cela permettra de fonder notre analyse sur les différents aspects de la résistance à savoir le mode et l'échelle de résistance ainsi que la cible, l'objectif et la reconnaissance de la résistance de la communauté des Baradères.

3.3. Résilience

Le concept résilience a été élaboré en sciences physiques pour définir l'aptitude d'un matériau à reprendre sa forme initiale après une déformation (Liefoghe, 2012)⁵¹. Selon le même auteur, le concept a été transposé en écologie pour désigner le temps de retour à

⁵⁰ Bazin, G. & Roux, B. (1993). Le développement local contre la marginalisation des territoires dans le Sud de l'Europe. *Courrier de l'Environnement de l'INRA*, n° 19, p 25-44

⁵¹ Liefoghe, C. (2012). La flèche du temps et le système, ou comment analyser la résilience d'un territoire, p 21-40. In : Hamdouch, A., Depret M.-H. & Tanguy, C. (2012). Mondialisation et résilience des territoires. Trajectoires, dynamiques d'acteurs et expériences. Presses de l'Université du Québec. 318 p

l'équilibre d'un système après une transformation. La transposition du concept, élaboré pour analyser des matières inertes (Physique), à l'analyse d'un système vivant (Ecologie), a quand même connu quelques difficultés. De là, on peut se demander si ce concept pourrait être encore valide quand on passe à des systèmes complexes et instables comme une communauté, un système économique ou un territoire. Selon Simmie, J. & Martin, R. (2010)⁵², l'intérêt pour la résilience des territoires a émergé de l'analyse des politiques qui se sont développées en réponse à divers changements économiques, environnementaux, géopolitiques, technologiques et autres. Ces nouvelles transpositions sont à la base de nombreuses autres définitions du concept.

Sur le plan économique, la résilience peut s'inscrire dans une volonté de continuité ou au contraire être associée à une nécessité de changement et de renouvellement (Dubos-Paillard & Carel, 2012)⁵³. Dans le domaine du développement territorial, Polèse (2010)⁵⁴ considère qu'il existe deux types de résilience. Une résilience-a qui est la capacité de survie d'une ville face à un choc par exemple une catastrophe naturelle, et une résilience-b qui est la caractéristique d'une ville qui a su changer sa base économique en réponse à des perturbations. Pour l'auteur, la réponse des territoires dépend de la nature du choc, qu'il soit brutal ou un stress cumulatif. Cette assertion trouve l'approbation de Liefoghe (2012)⁵⁵ qui souligne que la question de la résilience d'un territoire n'est pas celle d'un retour à l'état antérieur, ni même celle du passage à un nouveau système territorial adossé à un modèle de développement économique revisité mais plutôt la capacité permanente d'adaptation au changement, donc, un processus d'évolution. Autrement dit, c'est sa capacité à intégrer une perturbation dans son fonctionnement tout en s'adaptant. De ce fait, pour Liefoghe, il est obligatoire d'adopter un nouveau jeu, de casser les intérêts particuliers et de rompre les routines pour que la perturbation n'engendre pas de rupture et de déclin. Selon Hamdouch *et*

⁵² Simmie, J. & Martin, R. (2010). The economic resilience of regions: towards an evolutionary approach, *Cambridge Journal of Regions, Economy and Society*, n° 3, 27–43 p

⁵³ Dubos-Paillard, E. & Carel, S. (2012). Résilience et territoire, l'exemple des microtechniques en France-Comté, p 103-124. In : Hamdouch, A., Depret M.-H. & Tanguy, C. (2012). Mondialisation et résilience des territoires. Trajectoires, dynamiques d'acteurs et expériences. Presses de l'Université du Québec. 318 p

⁵⁴ Polèse, M. (2010). The resilient City : On the Determinants of Successful Urban Economics, Inédit/Working Paper 2010.03, Montréal, INRS-UCS, p 1-24

⁵⁵ Liefoghe, C. (2012). Op. Cit.

al. (2012)⁵⁶, la notion de résilience territoriale recouvre une double réalité à savoir la résilience statique et la résilience dynamique. Respectivement, un territoire peut être résilient s'il peut non seulement générer en son sein des capacités de résistance et d'adaptation lui permettant de conserver ou de retrouver les bases de son développement et de sa spécificité à la suite de chocs plus ou moins violents, mais également créer et étendre de nouvelles ressources et aptitudes lui permettant de s'insérer favorablement dans la dynamique de transformation incitée par l'évolution rapide de l'environnement socioéconomique. En ce sens, il est intéressant de rappeler que la résilience est intimement liée aux stratégies adoptées par les acteurs. Ces stratégies devraient viser soit la conservation intégrale du système soumis au choc, soit au renouvellement de celui-ci. De ce fait, un système spatial a plus de probabilité d'être résilient si les acteurs sont capables de mobiliser les ressources de leur territoire et d'intégrer dans leurs stratégies la nature aléatoire de la dynamique des systèmes (Dubos-Paillard et Carel, 2012)⁵⁷. Ces approches ne vont pas totalement dans le même sens que celle de Ancey et al (2017/3)⁵⁸. Ces derniers soulignent que lorsqu'il s'agit de résilience à propos des conditions sociales de groupes humains, non à propos d'écologie d'un système, on n'évoque pas seulement la résistance et l'adaptation des moyens d'existence, car on rend impensable la transformation radicale de ces moyens, ce qui assigne les populations au statu quo. D'après eux, le concept résilience, mobilisé pour tenir compte de la capacité des systèmes à s'adapter et à persister sur la longue durée, tient généralement peu en compte l'analyse des dynamiques de changement social, qui est pourtant à la base des transformations structurelles des sociétés.

Quant à Ibrahim et Ward (2012)⁵⁹, ils abordent la résilience sous un angle plus pratique dans le cas du développement communautaire. Selon ces derniers, une communauté résiliente doit avoir non seulement la capacité de gérer les risques et de s'adapter au changement, mais également l'aptitude à bien s'occuper de la sécurité alimentaire. En ce sens, la résilience est le résultat de la combinaison de plusieurs éléments comme *la préparation aux catastrophes* à travers le renforcement des capacités d'analyse des risques et l'accroissement de l'alerte

⁵⁶ Hamdouch, A., Depret M.-H. & Tanguy, C. (2012). Mondialisation et résilience des territoires. Trajectoires, dynamiques d'acteurs et expériences. Presses de l'Université du Québec. 318 p

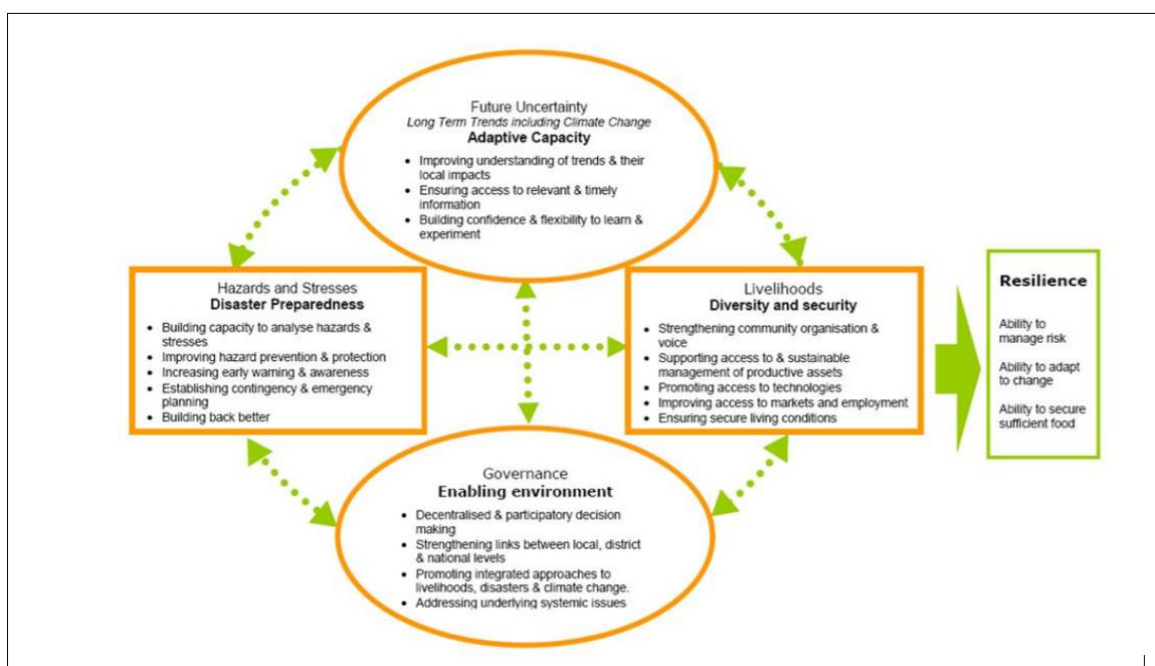
⁵⁷ Dubos-Paillard, E. & Carel, S. (2012). Op. Cit.

⁵⁸ Ancey, V., Pesche, D. & Daviron, B. (2017/3). Résilience et développement : complément, substitut ou palliatif ? Le cas du pastoralisme au Sahel, *Revue internationale des études du développement* n° 231, p 57-89

⁵⁹ Ibrahim, M. & Ward, N. (2012). From Vulnerability to Resilience : A handbook for programming design based on field experience in Nepal, *Practical Action*, 72 p

précoce et de la sensibilisation ; *la capacité d'adaptation* via l'assurance à l'accès à des informations pertinentes et opportunes, et au renforcement de la confiance et de la flexibilité pour apprendre et expérimenter ; *la bonne gouvernance* en passant par la prise de décision décentralisée et participative, et au renforcement des liens entre les niveaux local, régional et national ; enfin, *la diversité et sécurité* à travers le renforcement de l'organisation communautaire et le soutien à l'accès et à la gestion durable des actifs productifs. La figure 1 présente les différents éléments pouvant faciliter la résilience d'une communauté.

Figure 1 : éléments pouvant faciliter la résilience d'une communauté



Source : Ibrahim et Ward, 2012⁶⁰

La notion de résilience tient sa place dans notre cadre d'analyse car elle permettra de voir à quel niveau que la communauté des Baradères peut faire face à des éventuels évènements climatiques. Donc, cette notion nous facilitera la compréhension du niveau d'implication de la communauté dans la gestion des risques et sa capacité de s'adapter en des cas de catastrophes. De là, nous pourrons comprendre également l'impact du niveau de résilience de la communauté sur son implication dans la gestion des ressources naturelles et sur les stratégies mises en place dans le processus d'inclusion socioéconomique.

3.4. Cogestion des ressources naturelles

Le terme cogestion est utilisé dans le champ de la gestion des ressources afin de décrire une nouvelle forme de relation entre les institutions étatiques de gestion et la communauté locale :

⁶⁰ Ibrahim, M. & Ward, N. (2012). Ibid. p 11

« *Co-management basically involves some combination of two "pure" management alternatives: local-level and state-level systems* ». ⁶¹ Cette approche de gestion implique le passage d'un système d'autorité centralisée et de décisions de haut en bas à un système qui intègre le point de vue de la communauté locale et lui confère une certaine responsabilité dans la gestion. ⁶² Autrement dit, il est possible de parler de cogestion lorsqu'une agence gouvernementale ayant juridiction sur une ressource conclut un accord avec un ou plusieurs groupes autochtones permettant à ceux-ci de participer à la gestion de cette ressource. ⁶³ La cogestion est un modèle qui s'adapte aux situations locales car elle reconnaît l'existence d'un savoir écologique traditionnel et d'un système basé sur le droit coutumier. ⁶⁴ De ce fait, ce modèle de gestion tient compte de contexte local et lutte pour la reconnaissance des droits des communautés autochtones dans la gestion. Selon Corbett et ses collègues : « *Co-management is a concept rather than a fixed model to be applied regardless of local circumstances. The concept emphasises (i) the integration of natural and cultural resource conservation ; (ii) integrating local social and cultural perspectives with the broader management agenda ; and (iii) the development of strategies to ensure the collaboration of park managers and local indigenous groups. An implicit feature of the concept, and one which is insufficiently acknowledged, relates to the recognition of local rights. The development of integrated approaches and effective partnerships between indigenous people and park managers depends, to a significant degree, on the recognition of the rights of local indigenous people* ». ⁶⁵ Selon Pinkerton (1989) ⁶⁶, le terme cogestion a été utilisé dans un sens

⁶¹ Berkes, F., George, P., & Preston, R.J. (1991a). Co-management: The Evolution in Theory and Practice of the Joint Administration of Living Resources, in *Alternatives, Waterloo, Ontario 18(2)*, p 4

⁶² Rusnak, G. (1997). Co-Management of Natural Resources in Canada: A Review of Concepts and Case Studies. Working Paper 1, Rural Poverty and the Environment Working Paper Series. Ottawa : International Development Research Centre, 30 p

⁶³ Rodon, T. (2003). En partenariat avec l'État : les expériences de cogestion des Autochtones du Canada, *Québec, Les Presses de l'Université Laval*, 315 p.

⁶⁴ Plante, S. & André, P. (2002). La gestion communautaire des ressources naturelles, cadre de référence pour une réflexion sur les communautés locales. *Canadian Journal of Regional Science/Revue canadienne des sciences régionales, XXV :1*, p. 117-132.

⁶⁵ Corbett, T., Lane, M. & Clifford, C. (1998). Achieving Indigenous Involvement in Management of protected Areas : Lessons from Recent Australian Experience. *Centre for Australian Public Sector Management, Griffith University, Aboriginal Politics and Public Sector Management Research Paper No. 5*, p. 2.

⁶⁶ Pinkerton, E. (1989). Co-operative Management of Local Fisheries, *Vancouver : University of British Columbia Press*, 273 p

large afin de désigner une grande possibilité d'arrangements pour un pouvoir décisionnel partagé entre les institutions de gestion des ressources et la communauté. Donc, ces arrangements peuvent être différents selon la portée et la complexité des accords ainsi que le degré de pouvoir et d'initiative qui est partagé. Cette gamme d'ententes peut aller des accords juridiques officiels négociés à l'échelon politique aux engagements pragmatiques pris à l'amiable.⁶⁷ En ce sens, il peut y avoir plusieurs niveaux de cogestion dépendamment de l'ampleur de la participation de la communauté locale.

3.4.1. Partage du pouvoir entre État / ses partenaires et communautés locales⁶⁸

La cogestion a émergé avec la logique de protestation en faveur de l'environnement, ou dans le but de supporter à des communautés locales dans leur lutte pour une reconnaissance identitaire et territoriale. Elle s'appuie également sur des critiques faites aux anciens modes de gestion des ressources naturelles d'avoir généralement exclus les communautés locales. Dans ce cas, les communautés locales revendiquent une légitimité et des responsabilités dans la gestion des ressources naturelles en s'appuyant sur des théories de l'écologie et d'anthropologie qui incluent les connaissances traditionnelles dans la gestion des ressources et des espaces. Cet argument est soutenu par le principe de subsidiarité qui réclame un retour vers le local dans le but d'assurer une meilleure gestion et utilisation des ressources. Dans cette logique, Berkes (1997)⁶⁹ définit quatre conditions essentielles à la mise en place d'un système de cogestion :

- a) La présence des institutions appropriées au niveau local et gouvernemental ;
- b) La confiance entre les acteurs, qui peut être découlée à partir d'un dialogue ;
- c) L'existence d'une reconnaissance et d'une protection légales des droits locaux ;
- d) Les conditions et les motivations économiques favorables.

⁶⁷ Tyler, S. R. (2006). La cogestion des ressources naturelles. Réduire la pauvreté par l'apprentissage local, *CRDI - Ottawa, 120p, disponible en ligne sur : http://www.crdi.ca/un_focus_cogestion/*

⁶⁸ Toussaint. M, (2009). La cogestion des ressources naturelles, Enjeux globaux et perspectives anthropologiques. *Département d'Anthropologie, Université de Provence Aix-Marseille 1, 73 p*

⁶⁹ Berkes, F. (1997). New and not-so-new directions in the use of the commons : Comanagement, in *The Common Property Resource Digest*, n°42, p 5-7 In : Toussaint. M, (2009). La cogestion des ressources naturelles, Enjeux globaux et perspectives anthropologiques. *Département d'Anthropologie, Université de Provence Aix-Marseille 1, 73 p*

Enfin, l'auteur soutient l'idée selon laquelle, la présence de plusieurs acteurs permet la combinaison des potentialités respectives afin d'assurer une gestion efficace et équitable et renforcer la transparence du principe de gestion.

3.4.2. Avantages de la cogestion

Selon Larouche (2011)⁷⁰, contrairement à une simple consultation de la communauté qui ne fait généralement qu'imposer une décision déjà adoptée, la cogestion permet au contraire de baser la décision sur des données provenant des différentes parties comprenant la communauté locale. Donc, l'importance de la cogestion et sa singularité résident dans l'idée qu'elle satisfasse au critère démocratique de la participation citoyenne. Dans le même sens, le FAO (2004)⁷¹ souligne que l'implication de la communauté devrait être un outil qui favorisant la prise en charge effective des actions de restauration et de développement par la communauté locale puisqu'il devrait également y avoir le transfert de certaines connaissances du pouvoir central et ses partenaires à la communauté locale, tout en définissant ses droits, responsabilités, rôles et intérêts. Dans ces approches, Spaeder et Feit (2005)⁷² mentionnent qu'autre que la création d'une ouverture à l'implication des autochtones dans le contexte de la décentralisation du pouvoir étatique pour la gestion des ressources naturelles, ce modèle peut servir d'outil pour la réduction et la gestion du conflit tout en fournissant des structures de médiation pour la communication interculturelle ainsi que pour la dissémination ou la collecte de connaissances, et en favorisant le consentement aux mesures de conservation et de gestion.

3.4.3. Enjeux de la cogestion⁷³

La cogestion est une approche relativement récente nécessitant bon nombre d'ajustement. Le bon fonctionnement de cette approche doit nécessairement passer par l'identification des principaux enjeux qui lui sont associés. L'un des soucis majeurs de la cogestion est l'équité de son application dans les processus décisionnels, autrement dit la capacité réelle des

⁷⁰ Larouche, I. (2011). Mémoire : Participation des Autochtones à la gestion des ressources naturelles : Analyse de droit comparée entre l'Australie et le Canada, *Université de Sherbrooke*, 119 p

⁷¹ Food and Agriculture Organisation. (2004). Gestion participative des ressources naturelles : démarches et outils de mise en œuvre. *Manuel du technicien*. 88p

⁷² Spaeder, J.J. & Feit, H.A. (2005). Cogestion et collectivités autochtones : entraves et rapprochements dans la gestion décentralisée des ressources – introduction. *Anthropologica* 155, p. 157.

⁷³ Larouche, I. (2011). Op. Cit.

instances de cogestion à faire participer la communauté. Cette participation est tributaire des éléments contextuels influençant la capacité participative de la communauté. L'autre enjeu important est d'ordre communicationnel, et celui-ci a le potentiel de paralyser la cogestion de par l'asymétrie de culture autochtone/non autochtone liée à la gestion des ressources naturelles.

Selon Toussaint⁷⁴, la cogestion a été construite et adoptée pour un usage particulier à savoir la gestion des ressources naturelles, ce qui nous intéresse spécifiquement dans ce travail. Donc, cette théorie a été choisie dans le but d'avoir un cadre analytique adapté au contexte de la recherche. Les ressources naturelles de la commune des Baradères ont longtemps été gérées par les communautés locales. L'existence du complexe d'Aire Marine Protégée Baradères-Cayemites laisse encore beaucoup d'interrogations quant au niveau d'implication de la communauté dans la gestion. L'implication des acteurs des Baradères dans la gestion des ressources naturelles serait un premier pas vers le respect des droits de la communauté. La cogestion des ressources naturelles des Baradères serait alors la preuve d'une bonne gouvernance locale qui est l'un des facteurs de développement durable. La cogestion des ressources naturelles des Baradères faciliterait également l'inclusion de la communauté par la valorisation des ressources locales et l'application du principe de subsidiarité, et renforcerait sa résilience de la communauté.

3.5. Inclusion sociale

3.5.1. Fondements du principe d'inclusion sociale⁷⁵

Le concept d'inclusion sociale est relativement récent et apparu dans les milieux des sciences sociales et des politiques sociales comme une nouvelle manière de définir les facteurs et les systèmes complexes qui sous-tendent les désavantages et la marginalisation. Ce concept est semblable à celui du développement économique communautaire car il est fondé sur une stratégie de changement et sur des perspectives concrètes quant à l'amélioration des conditions de vie des individus.

Pour favoriser l'inclusion et provoquer le changement systémique nécessaire, il ne suffit pas que des politiques et des programmes mettent l'accent seulement sur l'impact de l'exclusion mais plutôt d'apprécier les valeurs locales. Le discours relatif à l'inclusion sociale ne constitue pas seulement une critique de l'injustice, de la discrimination et des autres facteurs

⁷⁴ Toussaint, M. (2009). Op. Cit.

⁷⁵ Toye, M. & Infanti, J. (2004 ; p 20). Op. Cit.

systémiques provoquant l'exclusion sociale bien que l'inclusion sociale soit inhérente à l'analyse de l'exclusion. « *L'inclusion est caractérisée par l'expérience sociale largement partagée et la participation active d'une société, par l'égalité généralisée des possibilités et des chances de vie qui s'offrent aux individus sur le plan individuel, et par l'atteinte d'un niveau de bien-être élémentaire pour tous les citoyens* ». ⁷⁶

L'inclusion sociale s'inscrit dans une politique évolutive visant à éliminer les obstacles à la pleine participation sociale et économique et à créer un monde plus juste et plus équitable. Elle est plutôt un guide vers les changements de politiques publiques, d'attitudes et de pratiques institutionnelles nécessaires. Elle a, par conséquent, de la valeur à la fois en tant que processus et en tant que résultat : « *En tant que résultat, elle se caractérise par : une expérience sociale très répandue et une participation active ; une vaste égalité de possibilités et de chances dans la vie pour tous les individus ; l'atteinte d'un niveau de bien-être de base pour tous les citoyens. En tant que processus, nous comprenons que l'inclusion sociale est composée de plusieurs dimensions interreliées qui exigent une action parallèle ; nécessite à la fois l'abolition des obstacles et des interventions afin de créer les Conditions favorables à l'inclusion ; doit être participative et inclusive ; peut-être articulée sur un éventail de modèles, des modèles « faibles » qui, fondamentalement, préservent la structure sociale et les relations de pouvoir existantes aux modèles « forts » qui visent une transformation des relations sociales ; est observable à différents niveaux, notamment les niveaux individuel, familial, institutionnel, communautaire et gouvernemental* ». ⁷⁷

3.5.2. Dimensions de l'inclusion sociale

D'une manière générale, l'objectif de l'inclusion sociale et le processus de recherche d'inclusion sociale tendent à être encadrés économiquement (Gidley et al, 2010). ⁷⁸ De son côté, Shookner (2002) ⁷⁹ a ajouté qu'au niveau communautaire, l'autosuffisance économique est significative dans le processus d'inclusion sociale dans le sens qu'elle suppose une plus

⁷⁶ Toye, M. & Infanti, J. (2004). Op. Cit.

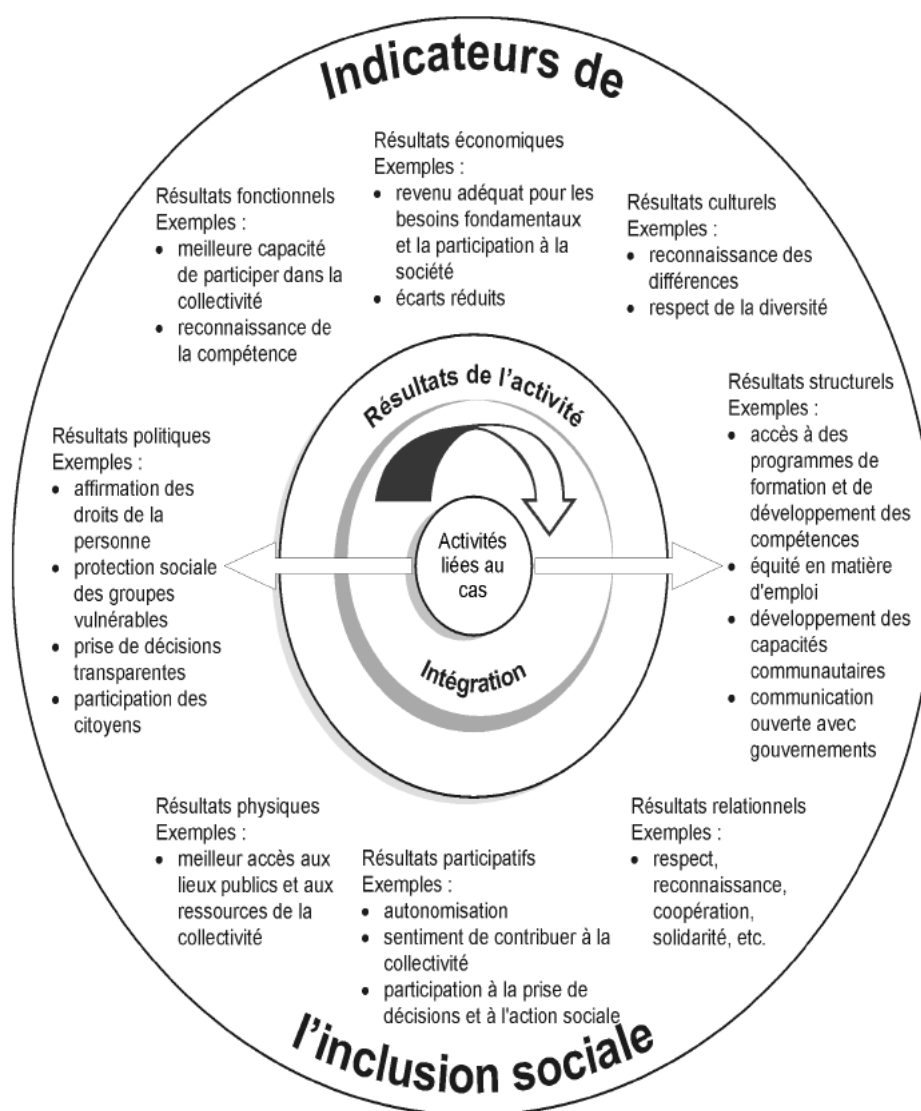
⁷⁷ Toye, M. & Infanti, J. (2004, p 24). Op. Cit.

⁷⁸ Gidley, J., Hampson, G., Wheeler, L. & Bereded-Samuel, E. (2010). Social inclusion : Context, theory and practice, *The Australasian Journal of University-Community Engagement*, vol. 5, no. 1, pp. 6-36.

⁷⁹ Shookner, M. (2002). Une optique d'inclusion : cahier d'exercices pour un regard sur l'exclusion et l'inclusion socio-économiques. *Direction générale de la santé de la population et de la santé publique, Région de l'Atlantique, Santé Canada*. In : Toye, M. & Infanti, J. (2004 ; 20). L'inclusion sociale et le développement économique communautaire. Recension des écrits. Le Réseau canadien de DÉC. 66p.

grande équité et une responsabilité plus importante de la collectivité. De plus, les personnes qui sont économiquement autosuffisantes (capables de créer et de conserver le moyen d'existence qu'elles choisissent) sont généralement plus aptes à participer à leur vie sociale et communautaire, et à contribuer à leur évolution. Cependant, d'autres éléments propres à l'exclusion et à l'inclusion ont été définis ainsi que les différentes dimensions dans lesquelles ces dernières s'inscrivent à savoir : culturelle, économique, fonctionnelle, participative, physique, politique, relationnelle et structurelle (figure 2).

Figure 2 : dimensions de l'inclusion sociale



Source : Shookner, 2002⁸⁰

⁸⁰ Shookner, M. (2002). Ibid. p 22

— Rôles des acteurs locaux dans la construction sociale⁸¹

Depuis le début des années 1990, on accorde aux acteurs et aux processus locaux une grande importance dans la dynamique de la construction sociale des localités. Les acteurs locaux sont reconnus pour avoir un rôle clé dans la transformation de leur localité, et également leur capacité d'assumer la responsabilité pour initier et gérer le développement de leur propre territoire. Le développement socioéconomique d'une localité repose non seulement sur l'implication des acteurs mais également sur leur capacité à mobiliser les ressources appropriées pour atteindre leurs objectifs. Donc, ce développement doit passer par l'utilisation des outils fondamentaux à savoir le renforcement de la capacité des communautés locales, la construction et le maintien des réseaux car la dynamique de transformation locale implique la présence et l'intervention d'acteurs multiples, la mobilisation des acteurs et des ressources, enfin, les processus de planification et d'actions décentralisés. Toutefois, il est important de retenir que le processus décisionnel au niveau local est également influencé, jusqu'à un niveau, par des agents extérieurs.

La théorie de l'inclusion sociale est très importante dans le cadre analytique de ce travail dans la mesure où elle sous-entend l'éloignement des difficultés liées à une pleine participation sociale et économique. Dans le cas des Baradères, l'analyse de l'inclusion socio-économique permettra de comprendre les pratiques possibles à favoriser par les acteurs Baradères afin de faciliter l'implication de la communauté dans la gestion durable des ressources naturelles. L'analyse de l'inclusion socio-économique de la commune des Baradères dans ce travail pourrait être également un guide vers des changements de politiques publiques du pouvoir central.

⁸¹ Frej, S., Doyon, M., Granjon, D. & Bryant, C. (2003). La construction sociale des localités par des acteurs locaux : conceptualisation et bases théoriques des outils de développement socio-économique, *Revue Interventions économiques*, (30), 11 p.

CONCLUSION PARTIELLE

Les approches théoriques développées permettront de bien aborder le rôle des communautés locales dans la gestion durable des ressources naturelles et de comprendre l'importance de ces dernières dans les stratégies de développement des communautés. Les différents aspects de la marginalisation faciliteront une meilleure compréhension de ces conséquences sur la participation de la communauté des Baradères dans la collectivité et sur la gestion des ressources naturelles de la commune. Quant aux différentes approches autour du concept résistance, elles permettront de cerner les dynamiques développées par la communauté des Baradères par rapport à sa marginalisation. De là, nous pourrons également comprendre comment les stratégies de résistance influent le niveau de résilience de la communauté. Les réflexions menées autour du concept de cogestion des ressources naturelles, permettront d'analyser les pratiques possibles à mettre en place par les acteurs des Baradères dans le but de favoriser l'inclusion socio-économique de la communauté. La notion de cogestion permettra de comprendre également comment la gestion de l'Aire Marine Protégée Baradères-Cayemites facilitera la valorisation des ressources locales et l'application du principe de subsidiarité, et participera au renforcement de la résilience de la communauté des Baradères. Quant à la notion d'inclusion socio-économique, elle permettra d'aborder les stratégies des acteurs de Baradères dans des aspects concrets eu égard à l'amélioration des conditions de vie des individus. De ce fait, l'analyse de l'inclusion s'agira de bien contextualiser les stratégies utilisées par les acteurs locaux et de bien saisir les limites de ces stratégies. Enfin, l'insuffisance de données disponibles relatives à la cogestion des ressources naturelles en Haïti ne permet pas d'apprécier la problématique sous un angle comparatif. Toutefois, ces données permettent de cerner le cadre politico-institutionnel et juridique de la question dans son ensemble ainsi que les cadres techniques d'interventions en matière de gestion des ressources naturelles. Cela permet de mieux comprendre les limites des autres approches de gestion des ressources naturelles et le bien-fondé de l'approche de cogestion de l'Aire Marine Protégée Baradères-Cayemites.

DEUXIÈME PARTIE : LES ACTEURS LOCAUX FACE À LA MARGINALISATION ET LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

Comme mentionné dans la première partie, la commune des Baradères est une zone rurale marginalisée par les politiques publiques. Face à la précarité socio-économique de la communauté et la dégradation des écosystèmes locaux, le complexe d'Aire Marine Protégée Baradères-Cayemites a été mis en place par le pouvoir central dans le but de renforcer les actions menées dans une logique de gestion des écosystèmes ayant un intérêt mondial. De ce fait, l'analyse du niveau d'implication de la communauté depuis la mise en place jusqu'à la gestion des ressources naturelles se révèle incontournable dans le cadre de ce travail. Nous analyserons également les pratiques possibles de la part des acteurs locaux pouvant mieux favoriser le respect des droits de la communauté des Baradères et son inclusion socio-économique.

Étant donné que cette section fait référence à la dimension empirique de notre travail, les données qui y seront utilisées proviennent des entretiens réalisés avec les acteurs locaux. Toutefois, certaines institutions départementales et quelques représentants de certaines Organisations Non Gouvernementales œuvrant dans le domaine de la gestion des ressources naturelles au niveau de la commune ont été également consultés afin de d'apporter une réponse appropriée à notre question de recherche. Ainsi, par le respect du principe d'équité, nous avons tenu compte de toutes les catégories d'acteurs de la commune avant de choisir les personnes ressources. Pour ce faire, nous avons consultés le représentant du projet « Adaptation Basée sur les Ecosystèmes » exécuté par le Programme des Nations Unies pour le Développement et le Ministère de l'Environnement. Ce projet a été élaboré dans l'optique de la mise en place et de la gestion du complexe d'Aire Marine Protégée Baradères-Cayemites. De ce fait, les différentes catégories d'acteurs font partie de sa base de données. Les données collectées auprès de l'ensemble de ces acteurs ont permis d'avoir une meilleure compréhension du contexte local et du rôle des acteurs dans la gouvernance locale. Ainsi, les groupes suivants ont été consultés et sont répartis à travers tout le territoire de la commune des Baradères :

- a) Collectivités territoriales (Maires, Conseil d'Administration de la Section Communale (CASEC) et Assemblée de la Section Communale (ASEC)) ;
- b) Représentants de la société civile : Notables et Organisations Communautaires de Base (OCB) y compris les associations des pêcheurs et les groupements de femmes ;
- c) Organisations Non Gouvernementales ;

- d) Direction départementale du Ministère de l'Environnement ;
- e) Direction départementale du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe ;
- f) Direction départementale du Ministère d'Agriculture des Ressources Naturelles, et du Développement Rural.

Toutefois, la collecte de données n'a pas été toujours facile. Sur le plan infrastructurel, il fallait déplacer pour aller dans des zones à accès difficile afin de rencontrer les personnes ressources. En ce qui a trait au contenu des entretiens, certaines personnes ne veulent pas aborder des aspects politiques, surtout lorsque cela a rapport avec des leaders locaux. Enfin, la rencontre des acteurs des Baradères demande beaucoup de délicatesse par rapport à nos comportements ainsi que nos propos surtout dans la phase introductive de l'entretien, dans le cas contraire, l'entretien peut être suspendue à n'importe quel moment.

Chapitre 4 : Présentation de la commune des Baradères et du contexte de mise en place de l'Aire Marine Protégée Baradères – Cayemites

A travers ce chapitre, dans un premier temps, nous présenterons la commune des Baradères sous trois aspects. D'abord, sa situation géographique ainsi que ses propriétés climatiques car le climat est l'un des déterminants du type de ressources naturelles trouvées dans une zone, du coup, du mode de gestion approprié à ces ressources. Ensuite, l'aspect socio-économique des Baradères via les activités économiques de la zone, les relations commerciales entre Baradères et les autres villes et le manque d'accès aux services sociaux de base dû à la marginalisation de la commune. Enfin, l'aspect environnemental de la commune à travers le mode de gestion et l'état des ressources naturelles. La présentation de ces aspects facilitera également une meilleure compréhension des motifs de la mise en place de l'Aire Marine Protégée Baradères-Cayemites. Dans un second temps, nous présenterons la relation existant entre la communauté des Baradères et l'Aire Marine Protégée Baradères-Cayemites. L'analyse de cette relation passera par la présentation de l'Aire Marine Protégée et le niveau d'implication de la communauté dans sa mise en place ainsi que sa gestion.

4.1. Aspects géographique et climatique des Baradères

Baradères est l'une des communes du département des Nippes d'Haïti. Elle est une zone côtière dotée d'un relief majoritairement accidenté et s'étend sur une superficie de 192.7 Km² (IHSI, 2007).⁸² Elle est bornée au nord, par le Golfe de la Gonâve et la commune de Grand Boucan ; au sud, par les communes des Cayes, de Cavaillon et de Plaisance du Sud ; à l'est, par les communes de Plaisance du Sud et de Petit-Trou de Nippes et à l'ouest, par la commune de Pestel.⁸³ La commune a un climat de type tropical avec toutefois d'importantes précipitations dont la moyenne annuelle est de 1575 mm et une température moyenne de 26.3 °C.⁸⁴ Selon la classification de Köppen-Geiger, le climat est de type Af c'est-à-dire un climat tropical humide sans saison sèche.⁸⁵ Enfin, elle est composée de cinq sections

⁸² Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique. (2007). Inventaire des ressources naturelles et des potentialités des communes d'Haïti. www.ihsi.ht (consulté le 24/06/2018)

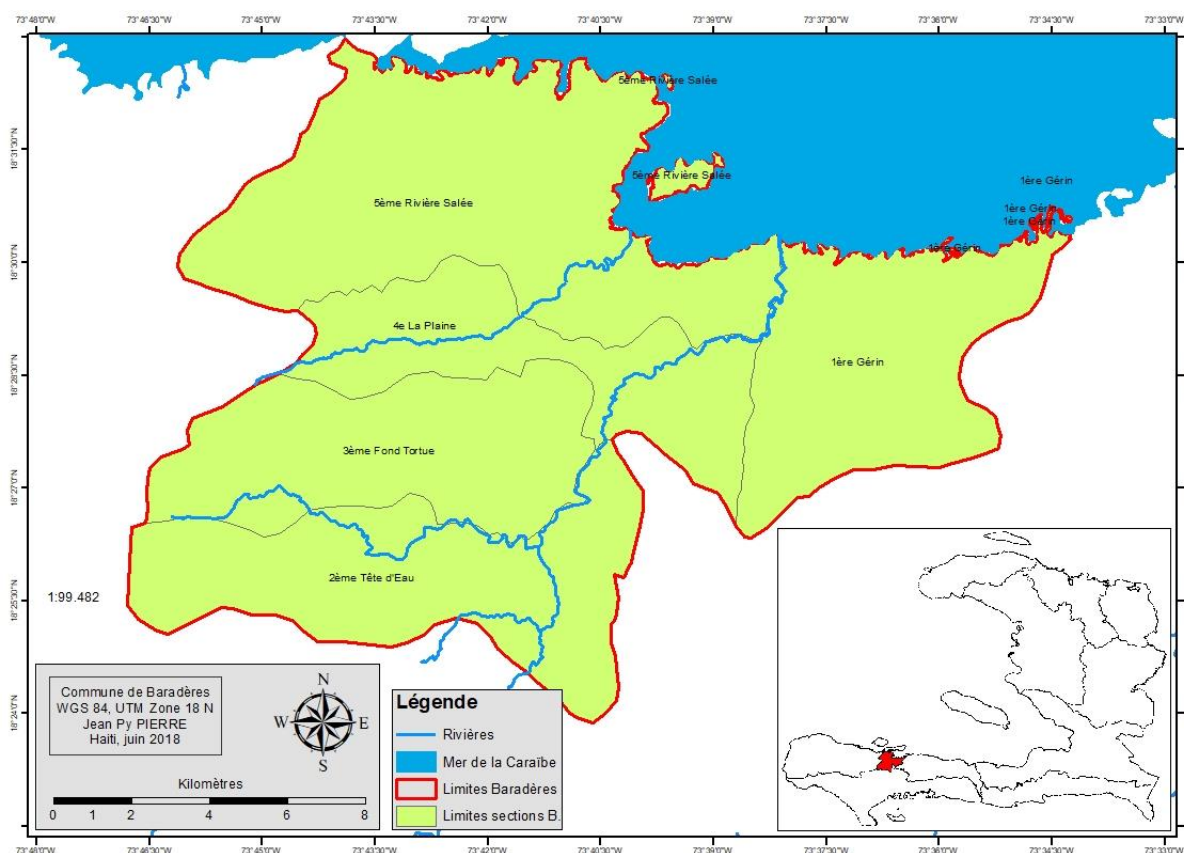
⁸³ Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique. (2007). Op. Cit.

⁸⁴ <https://fr.climate-data.org/location/437120/#climate-graph> (consulté le 04/08/2018)

⁸⁵ <https://fr.climate-data.org/location/437120/#climate-graph> (consulté le 04/08/2018)

communales regroupant 88.6 % de la population, et le centre-ville (IHSI, 2015).⁸⁶ La figure 3 présente la délimitation de la commune des Baradères.

Figure 3 : délimitation de la commune des Baradères



Source : auteur

4.2. Portrait socio-économique des Baradères

Selon les données collectées lors des entretiens ainsi que nos observations, la commune des Baradères a d'importants problèmes d'infrastructures de toutes sortes et de services sociaux de base. Les difficultés se trouvent d'abord au niveau des infrastructures routières. La route principale des Baradères est en terre battue et dotée de zone de pente très fragile. D'autres en plus, il n'existe aucune infrastructure routière entre la commune des Baradères et deux de ces communes limitrophes à savoir Pestel et Grand Boucan. Elle n'a pas d'hôpital, d'école supérieure, d'eau potable, ni de centre de loisir. L'absence des infrastructures et des services sociaux de base est à l'origine de la précarité des conditions de vie de la communauté. Cette absence peut être expliquée par la marginalisation de la commune par les politiques

⁸⁶ Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique. (2015). Population totale, population de 18 ans et plus ménages et densités estimés en 2015. 131p

publiques. Cette marginalisation n'est pas sans conséquences sur les activités économiques de la communauté.

Les habitants vivent de la pêche, de l'agriculture, de l'artisanat et du commerce, cependant, l'agriculture et le commerce sont les activités économiques dominantes.⁸⁷ Selon le document du projet du UNDP (2013)⁸⁸, le centre-ville des Baradères a été un noyau de production de taro (*Colocasia esculenta*), mais, suite à des problèmes liées à des maladies (le mildiou du taro), cette production a été drastiquement diminuée ces dernières années. Cependant, selon toutes les personnes rencontrées, la plus grande concentration de l'activité agricole se trouve en milieu rural où vit la plus grande part de la communauté. Les agriculteurs travaillent dans des conditions difficiles et sans aucune assistance du pouvoir central. Ils n'ont aucun accès aux crédits, aux intrants agricoles, à l'eau d'irrigation, ni aux marchés leur permettant d'écouler de leurs produits. De plus, ils font face à une insuffisance de connaissances adéquates eu égard à la gestion efficace de leurs exploitations agricoles. Combiné à des problèmes environnementaux, cette situation entraîne une baisse progressive de production agricole dans toute la commune. Selon la représentante d'une association féminine, dans les rares cas où les agriculteurs arrivent à produire une quantité de fruits supérieure à la consommation de leur ménage, ils ne font qu'assister au gaspillage de ces produits qui sont, par contre, rares dans les grandes villes. Selon cette représentante, il n'existe aucune structure de conservation et de transformation des fruits dans la commune. Ajouter à cela, les faiblesses observées au niveau du réseau routier entrave beaucoup plus le processus d'écoulement car le temps mis par les commerçants pour transporter ces produits dans les grandes, détériore la qualité de ces fruits qui sont de nature périssables. Donc, le gain financier n'est souvent même pas compensatoire aux coûts de transport et à l'énergie qu'ils doivent dépenser.

Suivant les observations, le commerce est surtout caractérisé par des activités individuelles avec de faibles fonds de roulement évoluant dans le secteur informel. Lors d'une visite dans un marché, une commerçante a déclaré : « *Etant donné que nous n'avons aucune assistance de l'Etat, nous sommes dans l'obligation de créer ces activités, mais elles ne sont pas vraiment rentables. Le pire, c'est que le bénéficiaire doit pouvoir acheter des produits de nécessité et payer les frais de scolarité des enfants* ». Ces observations et échanges ont permis

⁸⁷ United Nations Development Program. (2013). Increasing resilience of ecosystems and vulnerable communities to CC and anthropic threats through a ridge to reef approach to BD conservation and watershed management . *Project document, Haiti*. 162 p

⁸⁸ United Nations Development Program. (2013). Ibid.

de déduire que beaucoup d'activités de commerce aux Baradères sont nées en réponse à la marginalisation de la communauté.

4.3. Aspect environnemental des Baradères

Selon le United Nations Development Program(2013),⁸⁹ l'écosystème de la commune des Baradères est à la fois riche et diversifié. Additionné aux communes de Grand boucan et de Petit Trou de Nippes, elles renferment la combinaison la plus forte de couvert corallien, et de population et diversité de poissons à Haïti.⁹⁰ On y trouve également plusieurs types de mangroves, une végétation humide de basse altitude et le tangara quatre-yeux (*Polioccephalus phaenophilus*) qui est le seul oiseau endémique à Haïti.⁹¹ Cependant, depuis plusieurs décennies, cet écosystème fait face à une dégradation accrue. Selon l'analyste de données de l'Office de la Protection Civile (OPC), la commune des Baradères est généralement touchée par les événements cycloniques chaque année. Cette situation a des conséquences néfastes sur les ressources naturelles ainsi que toute la communauté. Cela conduit à la destruction des infrastructures agricoles, la sédimentation des zones de mangroves qui sont espaces de reproduction de beaucoup d'espèces de poissons et autres. Ces conséquences sont à la base de la décapitalisation des agriculteurs et de l'augmentation de la vulnérabilité socio-économique de la communauté d'une manière générale. Selon cet analyste, cette vulnérabilité socio-économique, additionnée à une déficience en éducation relative à la gestion durable des ressources naturelles et un manque d'assistance de la part de l'Etat central, éloignent la communauté de toutes décisions de long terme pouvant favoriser une gestion durable des ressources naturelles. Les pressions exercées sur les écosystèmes naturels à travers l'abattage des mangroves pour la fabrication du charbon de bois et le défrichement des espaces boisés pour augmenter des surfaces agricoles utiles sur des pentes inaptées aux activités agricoles, en sont des exemples appropriés. Selon le responsable de l'association des pêcheurs, d'une part, le gain économique tiré de ces activités permet aux agriculteurs compenser la défaillance de leurs systèmes de production sur le court terme, d'autre part, les pressions exercées sur ces ressources entraînent d'autres effets négatifs sur l'environnement, comme l'augmentation des risques d'érosion en amont et d'inondation en aval. Or, selon la constitution de 1987 de

⁸⁹ United Nations Development Program. (2013). Ibid.

⁹⁰ United Nations Development Program. (2013). Ibid.

⁹¹ Timyan, J. C. & Hilaire, J. V. (2011). Les zones clés de la biodiversité d'Haïti. *Société Audubon Haïti*. 53p

la République d'Haïti,⁹² toutes pratiques susceptibles de perturber l'équilibre écologique sont interdites. Cependant, aucune mesure d'application de la loi n'a été prise afin de freiner le déséquilibre. D'après un membre de l'OCB « Réseau des Organisations Baradéroises (ROB) », les rares interventions qui ont été faites par des Organisations Non Gouvernementales comme, Mission MEBSH Sud, Croix Rouge Allemande et autres, ont mis l'emphase sur l'aspect biophysique de l'environnement. En ce sens, il s'agissait de la mise en place des structures biologiques comme des *rampes vivantes*⁹³ et des structures mécaniques comme des *seuils en pierres sèches*⁹⁴ afin de réduire les dégâts causés par des pluies averses et d'augmenter la production agricoles de la commune. Selon ce membre de ROB, ces solutions de court terme peuvent susciter une situation de dépendance de la communauté vis-à-vis des Organisations Non Gouvernementales. Donc, la lutte contre la dégradation et la surexploitation des ressources naturelles devrait plutôt passer par la création des alternatives durables et respectueuses de l'environnement. Dans le but d'atténuer les menaces qui pèsent sur ces écosystèmes ayant un intérêt mondial, des nouvelles mesures de politiques ont été prises et ont donné naissance à la création d'un complexe d'Aire Marine Protégée.⁹⁵ Le pouvoir central et le Programme des Nations Unis pour le Développement, estiment que les pertes d'habitats et de biodiversité sont dues à des menaces à la fois d'origine naturelle et anthropique. Donc, à travers cette décision, ils visent à rétablir un équilibre écosystémique via le renforcement de la résilience des communautés et des écosystèmes vulnérables aux changements climatiques et aux menaces anthropiques.⁹⁶ La figure 4 explique l'interaction entre les mauvaises pratiques de la communauté dues à leurs conditions socio-économiques précaires et la dégradation des ressources naturelles du milieu.

⁹² Constitution de la République d'Haïti de 1987. Haïti Reference. <https://www.haiti-reference.com/pages/plan/histoire-et-societe/documents-historiques/constitutions/constitution-de-1987/> (consulté le 04/08/2018)

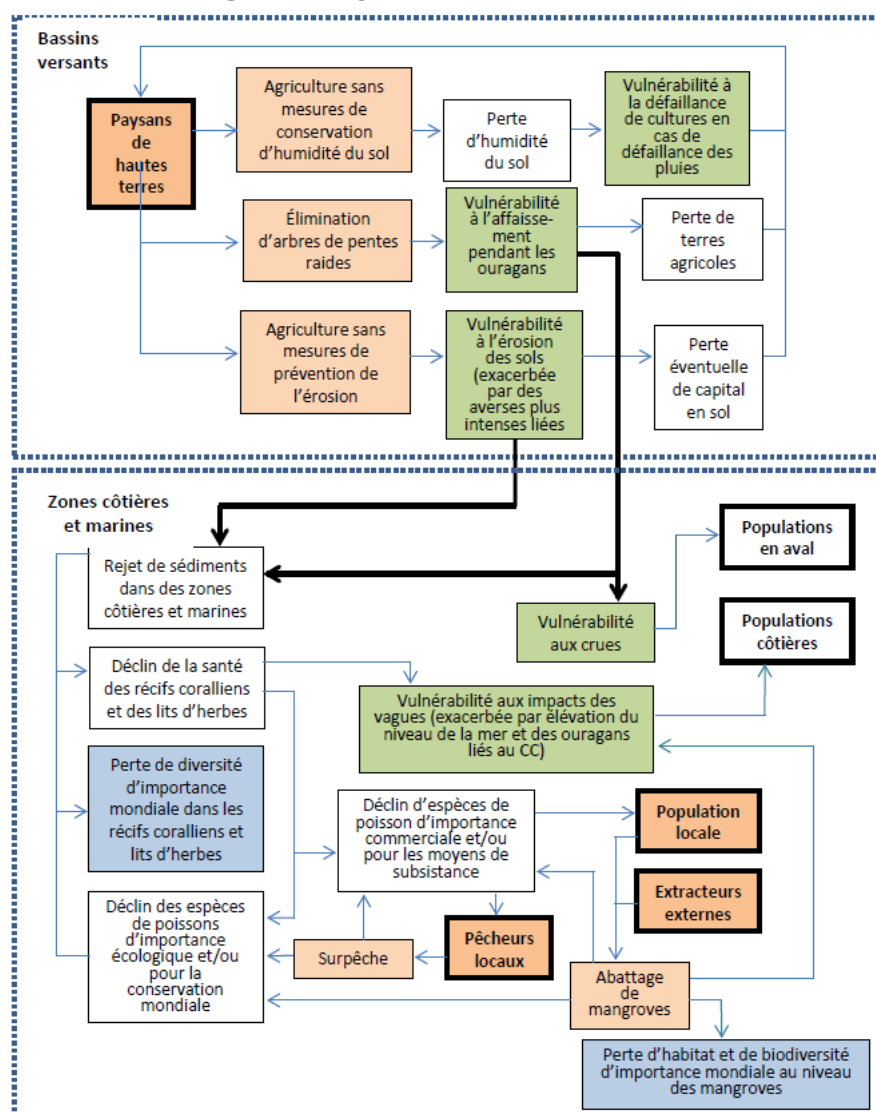
⁹³ Bandes de végétations pérennes plantées en courbe de niveau sur les versants cultivés

⁹⁴ Technique qui consiste à assembler des pierres sans aucun mortier au niveau des ravines afin de capter des sédiments en amont

⁹⁵ Le moniteur. (2017). Arrêté déclarant l'Aire Marine Protégée des ressources naturelles gérées des Baradères-Cayemites. *Journal officiel de la République d'Haïti*. No 55

⁹⁶ United Nations Development Program. (2013). Op. Cit.

Figure 4 : interaction entre les mauvaises pratiques de la communauté et la dégradation des ressources naturelles du milieu



Source : UNDP, 2013⁹⁷

4.4. Aire Marine Protégée Baradères-Cayemites et la communauté des Baradères

Dans cette section, nous présenterons l'Aire Marine Protégée Baradères-Cayemites et sa relation avec la communauté des Baradères. Il s'agira de la présentation de la limite de l'Aire Marine Protégée, ses objectifs et son mode de gestion, ensuite l'analyse de niveau d'implication de la communauté dans la mise en place et la gestion de l'AMP.

⁹⁷ United Nations Development Program. (2013). Op. Cit. p 32

4.4.1. Présentation de l'Aire Marine Protégée Baradères-Cayemites

Le complexe marin et côtier allant des Baradères aux Iles Cayemites et ayant une superficie de 876,2 Km², a été déclaré Aire Marine Protégée sous la dénomination de : « Aire Marine Protégée de Ressources naturelles gérées des Baradères-Cayemites ». ⁹⁸ Cette Aire Marine Protégée est répartie sur quatre communes à savoir Baradères, Grand Boucan, Pestel et Corail. Elle est constituée d'un écosystème naturel qui mérite d'être géré durablement afin de répondre aux besoins des communautés locales dépendant de cet écosystème. ⁹⁹ D'une manière générale, les Aires Protégées d'Haïti sont gérées par de l'Agence Nationale des Aires Protégées, organe autonome œuvrant sous la tutelle du Ministère de l'Environnement d'Haïti. ¹⁰⁰ Selon le Programme des Nations Unis pour le Développement (2009), ¹⁰¹ cet organe de gestion a pour objectif de conserver, de créer et de gérer les différentes catégories d'aires protégées, de les mettre en valeur dans une perspective de développement durable et harmonieux sur le plan social et économique des communautés locales.

Dans le cas de l'Aire Marine Protégée Baradères-Cayemites, la gestion se fait à travers un projet englobant d'autres Aires Protégées intitulé : « Adaptation Basée sur les Ecosystèmes » et exécuté par le PNUD et l'ANAP. Ce projet contribuera aux options d'adaptation prioritaires du plan d'action national pour l'adaptation d'Haïti à travers une approche de gestion intégrée allant de la montagne à la mer : « *In recognition of high levels of social and biological interdependence between mountainous watersheds and the marine and coastal ecosystems into which they drain, and the crucial role which both terrestrial and coastal/marine ecosystems play in protecting local people against the impacts of climate change, this project will apply a "ridge-to-reef" approach to natural resource management in three priority areas of Haiti* ». ¹⁰² Selon le Programme des Nations Unis pour le Développement, ¹⁰³ à travers ce projet, l'Aire Marine Protégée Baradères-Cayemites pourra apporter une réponse dans le long terme aux menaces liées à la vulnérabilité des communautés locales et des écosystèmes face aux changements climatiques. Cependant, l'atteinte de cet objectif devrait être guidée par des changements au niveau des politiques

⁹⁸ Le moniteur. (2017). Op. Cit.

⁹⁹ United Nations Development Program. (2013). Op. Cit.

¹⁰⁰ Programme des Nations Unis pour le Développement. (2009). Op. Cit.

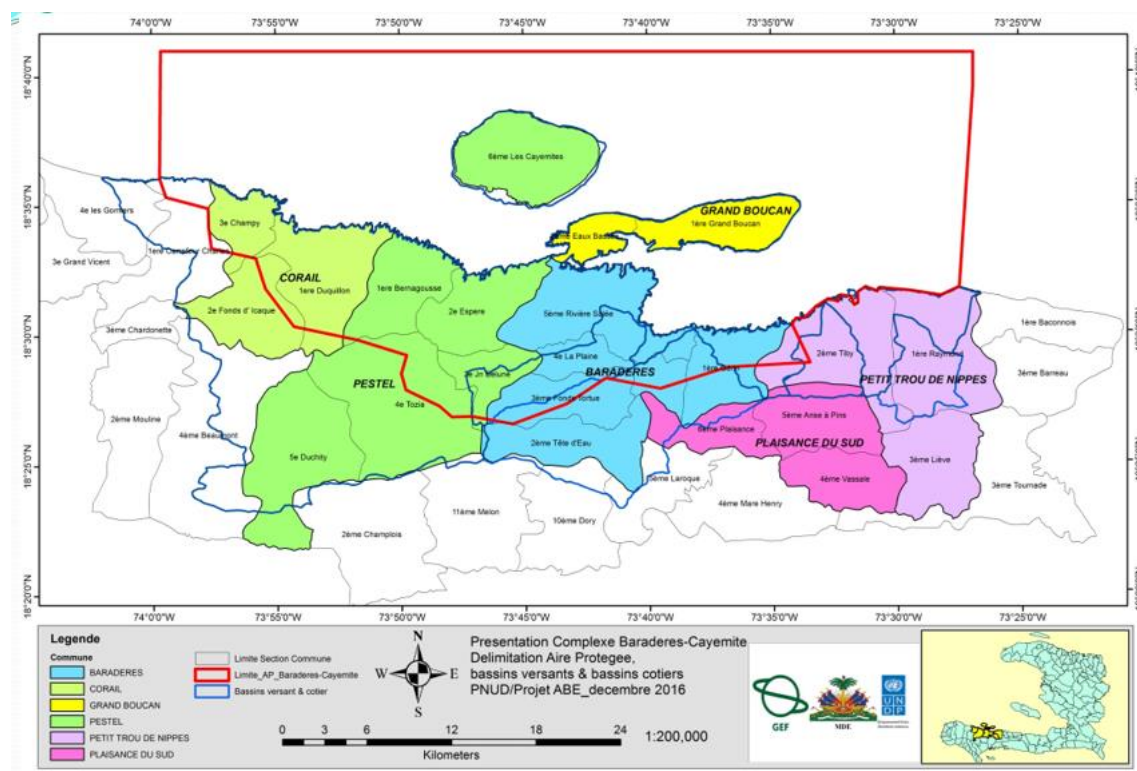
¹⁰¹ Programme des Nations Unis pour le Développement. (2009). Op. Cit.

¹⁰² United Nations Development Program. (2013, p 78). Op. Cit.

¹⁰³ United Nations Development Program. (2013). Op. Cit.

publiques comme l'application du décret de 2006¹⁰⁴ sur la décentralisation qui confère une certaine compétence aux collectivités locales. La figure 5 présente la délimitation de l'Aire Marine Protégée Baradères-Cayemites.

Figure 5 : délimitation de l'Aire Marine Protégée Baradères-Cayemites



Source : PNUD, 2016

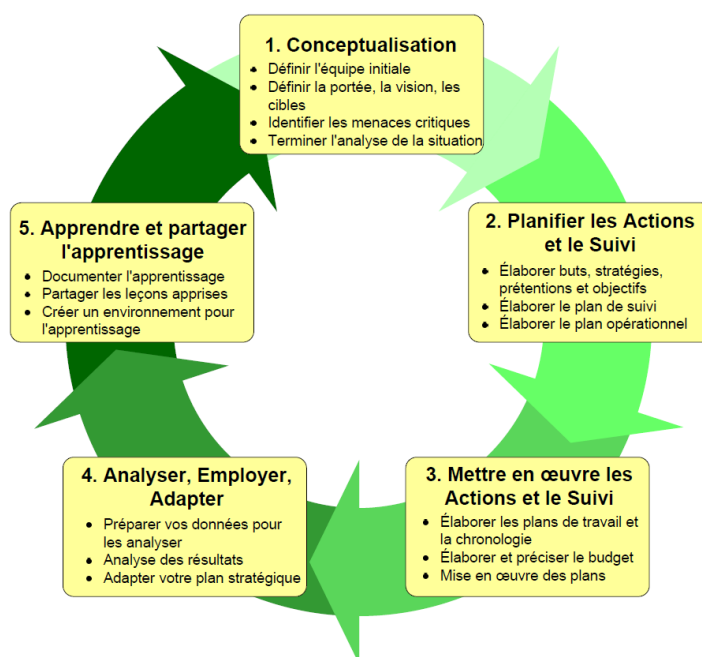
4.4.3. Logique de gestion du projet

La priorité de l'Aire Marine Protégée Baradères-Cayemites est celle de la gestion d'un écosystème ayant un intérêt mondial. Selon le responsable technique du projet au niveau du complexe Baradères-Cayemites, l'efficacité de la gestion des cibles de conservation de l'Aire Marine Protégée à travers le projet dépend de la prise en compte d'un ensemble de processus. De ce fait, le Programme des Nations Unies pour le Développement adopte la démarche de gestion de projet ayant rapport à la conservation des écosystèmes proposée par la

¹⁰⁴ Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales. (2006). Décret portant cadre général de la décentralisation. Organisation et fonctionnement des collectivités territoriales haïtiennes. 39 p <http://www.mict.gouv.ht/lois-et-decrets-sur-les-collectivites-territoriales/> (consulté le 22/07/2018)

*Conservation Measures Partnership*¹⁰⁵. Dans ce cas, la conservation efficace des écosystèmes serait le résultat d'un ensemble d'étapes (Figure 6). D'abord, il est question de passer par la conceptualisation de la gestion où les cibles doivent être définies et les menaces critiques sont identifiées, ensuite, la planification et la mise en œuvre des actions et des suivis via l'élaboration d'un plan opérationnel, Puis, l'analyse des résultats des travaux réalisés dans le but d'adapter le plan opérationnel, et enfin, la capitalisation et le partage des leçons apprises.¹⁰⁶ Se référant à l'approche de cogestion des ressources naturelles développée au niveau du troisième chapitre, les stratégies de gestion des écosystèmes des Baradères devraient être planifiées d'une manière conjointe avec les acteurs locaux. L'implication des acteurs locaux dans les prises de décisions devrait créer un meilleur espace de dialogue entre les responsables du projet et la communauté des Baradères. De ce fait, il est important de comprendre le niveau d'implication de la communauté dans la mise en place et la gestion de l'Aire Marine Protégée Baradères-Cayemites.

Figure 6 : logique de gestion de projet



Source : Conservation Measures Partnership¹⁰⁷

¹⁰⁵ Le Conservation Measures Partnership (CMP) est un consortium d'organisations de conservation dont la mission est de faire progresser la pratique de la conservation en élaborant, en testant et en promouvant des principes et des outils pour évaluer de façon crédible et améliorer l'efficacité des actions de conservation.

¹⁰⁶ Conservation Measures Partnership. Les Normes ouvertes pour la pratique de la conservation, *version 3.0*, 56p

¹⁰⁷ Conservation Measures Partnership. *version 3.0* Ibid.

4.4.2. Implication de la communauté dans la mise place l'Aire Marine Protégée

Pour mieux comprendre le niveau d'implication de la communauté dans la mise en place de l'AMP, il est important de l'aborder à deux niveaux à savoir au côté des responsables de l'AMP et celui des acteurs locaux. Selon le responsable du projet, ensemble d'étapes a été pris en compte pour la mise en place de l'Aire Marine Protégée Baradères-Cayemites. Elle passait d'abord par l'identification de l'espace à protéger et la rédaction des objectifs de protection. Etant donné que l'espace à protéger est habité par des communautés locales, il s'agissait ensuite de rencontrer les acteurs locaux et de collecter des données sur les pratiques sociales et culturelles ainsi que les conditions économiques de la communauté. Puis, il était question de délimiter l'espace à protéger suite à la consultation de toutes les parties prenantes à tous les niveaux (national et local) et dans tous les secteurs. Enfin, la sortie d'un arrêté déclarant la nouvelle Aire Marine Protégée, et l'élaboration d'un plan de gestion qui s'étale sur le long terme. Selon ce responsable, la plus importante de toutes ces étapes est celle permettant de prendre en compte la relation entre la communauté hôte et son milieu, car la gestion efficace d'une Aire Marine Protégée ayant la présence d'une communauté, nécessite l'implication des acteurs locaux et la prise en compte des conditions socio-économiques de cette communauté. Il affirme que l'Aire Marine Protégée Baradères-Cayemites s'inscrit dans une logique de développement local et durable. De ce fait, les acteurs locaux devraient être consultés dès les premières démarches relatives à la création de l'Aire Marine Protégée et cette consultation devrait être à la base d'un climat confiance mutuelle entre les responsables de l'Aire Marine Protégée et ses acteurs. Cependant, il souligne tous les acteurs locaux n'ont pas été contactés en raison d'une instabilité politique lors de la consultation, mais, les diagnostics socioéconomique et environnemental pouvant permettre une meilleure compréhension des modes d'utilisation du milieu par la communauté sont encore en cours de réalisation.

Lors des entretiens, la majorité des personnes interviewées ont déclaré n'avoir pas été au courant des démarches relatives à la mise en place de l'Aire Marine Protégée. Selon le CASEC de la quatrième section, cette démarche serait très utile car elle permettrait aux responsables de l'Aire Marine Protégée de valoriser les ressources disponibles au niveau locale. Un notable du centre-ville affirme avoir été contacté par certains responsables du PNUD et de l'ANAP, mais dans le but d'être mis au courant de la décision qui a été prise. Selon cette personne, cette décision est le résultat d'un rapport de pouvoir entre l'Etat central ainsi que le PNUD et la communauté locale : *« nous ne sommes pas étonnés, parce que le pouvoir central n'a jamais contacté la communauté avant de prendre une décision, sinon, la*

communauté n'aurait pas autant de manque de services sociaux de base. De toute façon, nous espérons que la relation de proximité entre les représentants du PNUD et du Ministère facilitera l'implication des actions locales dans la gestion de l'Aire Marine Protégée ». Selon l'approche de cogestion des ressources naturelles abordée dans le chapitre précédent, la confiance mutuelle qui est l'un des éléments clés de la cogestion, se construit par le dialogue. De ce fait, l'omission ou la négligence de la création de cet espace de dialogue peut retarder le climat de confiance et avoir des conséquences négatives sur la gestion efficace des ressources naturelles.

4.4.4. Implication de la communauté dans la gestion de l'Aire Marine Protégée

Se référant à la notion de cogestion développée dans le chapitre précédent, le niveau d'implication de la communauté des Baradères dans les prises de décision au niveau de l'Aire Marine Protégée, devrait être révélateur du mode de gestion des ressources naturelles. Selon le UNDP (2013), le projet tiendra compte de la contribution des communautés locales dans la planification, la mise en œuvre et la gouvernance de l'Aire Marine Protégée : « *The project will also work with local communities and municipal authorities in negotiating, developing and applying municipal and community-based norms for natural resource management and environmental controls. ...These will be developed through participatory multi-stakeholder processes of analysis which will enable participants to characterize conflicts and threats related to natural resource management, which affect their interests, such as the increasing levels of incursion of external fishers into the customary fishing areas of local communities, and the degradation of reefs and mangroves on which local people depend due to demographic changes and economic development* ». ¹⁰⁸ Il estime que le processus est complexe, mais son enclenchement est nécessaire pour que la communauté soit indépendante sur le long terme.

Plusieurs actions ont été posées afin de faciliter l'implication des acteurs locaux dans la gestion de l'Aire Marine Protégée. Lors de la journée internationale de biodiversité, le 22 mai, nous avons participé au lancement officiel de la *Structure de Concertation*¹⁰⁹ mise en

¹⁰⁸ United Nations Development Program. (2013, p 106). Op. Cit.

¹⁰⁹ Comité de gestion du complexe d'Aire Marine Protégée Baradères-Cayemites constitué de quatre comités communaux ayant chacun six personnes : deux représentants des collectivités territoriales, deux représentants des Organisations Communautaires de Base et d'Associations de Pêche, un notable de la commune et une représentante des groupements de femmes. Ces comités communaux dont les membres seront issus des élections

place par le projet. Ce lancement a gratifié la présence de plusieurs autorités communales, départementales et nationales. Dans son discours, le directeur national du projet souligne que cette structure, constituée d'autorités locales, de leaders communautaires, de notables et autres, assurera l'interface entre le projet et la communauté locale tout en facilitant l'implication et la participation de cette dernière. A long terme, cela permettra aux acteurs locaux d'assurer la pérennité l'Aire Marine Protégée après le projet. A court terme, cette structure participera aux activités de sensibilisation de la communauté locale afin de mieux appréhender la nouvelle approche ; facilitera l'implication et la participation de la communauté dans les activités du projet ; contribuera à la mise en place et l'application des mesures de protection et surveillance des ressources naturelles au niveau de l'Aire Marine Protégée ; enfin, participera au processus d'élaboration du plan de gestion de l'Aire Marine Protégée Baradères-Cayemites ainsi que dans les activités de suivi. Selon un membre de la structure de concertation, l'Aire Marine Protégée a été présentée comme le seul instrument de gestion efficace des ressources naturelles de la commune. Il souligne qu'à travers la structure de concertation, la gestion de l'Aire Marine Protégée passera par le respect des droits fondamentaux de la communauté des Baradères car les acteurs locaux pourront participer aux prises décisions.

Selon gestionnaire de projet, d'autres actions ont été mise en place dans le but de faciliter l'implication de la communauté. Il s'agit de la sélection d'une centaine de ménages afin de mettre en œuvre une nouvelle stratégie de gestion des exploitations agricoles appelées *plan de ferme*.¹¹⁰ Ce plan doit être élaboré de manière participative entre le fermier et un technicien pour réussir le changement durable de l'exploitation tant du point de vue social, économique et qu'environnemental. Lors d'un entretien, un ancien CASEC de la deuxième section souligne que le plan de ferme serait un outil intéressant pouvant permettre aux agriculteurs d'améliorer leurs conditions de vie, cependant, il doute de son efficacité car ces types de consultation sont souvent des formalités et aucun agriculteur ne pourra modifier les directives du pouvoir central.

organisées au sein de leur secteur, fonctionneront dans leur propre commune et formeront directement la structure de concertation qui sera régie par son statut de fonctionnement.

¹¹⁰ Le plan de ferme est un outil de planification participative des activités de la ferme sur une période déterminée de 3 à 5 ans en vue de la rendre plus productive et plus rentable moyennant l'utilisation rationnelle et durable des ressources naturelles de l'environnement.

La situation étudiée dans cette section montre que les acteurs locaux sont dans une certaine mesure, impliqués dans la gestion de l'Aire Marine Protégée Baradères-Cayemites et pourront participer aux prises de décisions à travers la structure de concertation. Cela fait référence à un éventuel modèle de gestion efficace de l'Aire Marine Protégée. Cependant, il a été constaté que le climat de confiance mutuelle n'est pas encore bien établi entre acteurs locaux et les responsables de l'AMP. Toutefois, il doit être construit à travers l'espace de dialogue créé les différents acteurs.

Chapitre 5 : Marginalisation et dynamiques de la communauté des Baradères

A travers ce chapitre, nous présenterons la façon dont la marginalisation affecte la communauté des Baradères et l'empêche de jouer son rôle dans la gestion des ressources naturelles et de participer pleinement à la vie sociale et communautaire. Nous présenterons également les mécanismes de résistance et d'adaptation développés par la communauté face à la marginalisation. Enfin, nous présenterons le niveau de résilience de communauté et montrerons que ce niveau est étroitement lié aux stratégies de résistance et d'adaptation adoptées par la communauté par rapport à la marginalisation.

5.1. Conséquences de la marginalisation

Comme développé dans le troisième chapitre, le rôle de la communauté découle de son aptitude à créer et à conserver ses moyens d'existence afin d'avoir la capacité de participer pleinement à sa vie sociale et communautaire, et de contribuer à son évolution. Dans le cas des Baradères, la marginalisation pèse sur tous les secteurs d'activités et empêche à la communauté de mener une vie stable tant sur le plan économique, social, politique qu'environnemental :

— Sur le plan économique

Selon nos observations, l'absence des infrastructures routières empêche à la communauté d'entamer de forte relation commerciale avec d'autres villes. Selon une enseignante et CASEC de la troisième section, cette situation est à la base d'une hausse de prix des produits au niveau de la commune et crée une sorte de passivité par rapport à la mise en place de nouvelle activité économique. Selon l'enseignante, cette situation amène à la diminution du pouvoir d'achat de la communauté : « *les commerçantes sont obligées de vendre les produits un peu plus chers par rapport au prix normal sur le marché car le coût de transport est vraiment élevé par rapport à la mauvaise infrastructure routière, cependant, la communauté n'est pas solvable, beaucoup de commerçantes ont abandonné les activités de commerce* ». Elle a également soulevé les conséquences de la marginalisation sur la production agricole. La marginalisation affecte plusieurs filières de production au niveau local comme la perte des récoltes des fruits de l'arbre véritable (*Artocarpus actilis* var. *seminifera*) chaque saison due à un problème de marché. De plus, par manque d'assistance financière, les agriculteurs font souvent face à des contraintes d'achat d'intrants agricoles. Ce manque d'assistance a poussé d'autres agriculteurs à faire plus de pressions sur leurs parcelles à travers la réduction du temps de jachère dans le but de satisfaire les besoins de leur ménage. Les parcelles sont

devenues de moins en moins fertiles, du coup, une baisse de productivité agricole a été constatée au niveau de toute la commune. Certains font recours à des crédits informels ou préfèrent abandonner les activités agricoles pour se lancer dans d'autres activités économiques jugées plus rentables comme le petit commerce. Selon le responsable de l'association des pêcheurs, la marginalisation empêche aux pêcheurs de modifier leurs pratiques non durables vis-à-vis les ressources naturelles. Pour lui, il existe une relation étroite entre la marginalisation de la communauté et la surexploitation des ressources halieutiques : « *Nous avons suivi beaucoup de séances de formation sur l'éducation liée à l'environnement. Nous sommes conscients que les engins de pêche ne sont pas adaptés au contexte des Baradères car ils permettent de capturer trop d'alevins qui devraient assurer la reproduction du stock de poissons. Cependant, nous devons faire face à nos différents besoins sans aucune assistance. L'assistance apportée par le Programme des Nations Unies pour le Développement et le Ministère de l'Environnement n'est pas durable et appropriée à nos besoins, ce n'est qu'une diversion* ». Se référant à la notion d'exclusion sociale en milieu rurale développée dans le troisième chapitre, la marginalisation de la communauté des Baradères empêche à ceux qui veulent lancer des initiatives économiques de trouver de soutien. Cette situation de marginalisation peut accélérer leur paupérisation et conduire à une perte d'identité et de lien sociaux au niveau de la commune.

— *Sur le plan social*

Lors des observations et selon tous les entretiens, il a été remarqué que la communauté n'a presque pas d'infrastructures et de services sociaux de base. Selon ancien CASEC et directeur d'une école presbytérale, la marginalisation est à la base d'un manque de scolarisation de la communauté : « *il n'y a pas d'école secondaire au niveau de la deuxième section communale, après la sixième année fondamentale, les enfants dont leurs parents n'ont pas de moyens de les envoyer à l'école en ville, se voient terminés leurs études en sixième année* ». Selon cette personne, dans de rares cas, cette non-assistance peut susciter des cas de prostitution. Selon un membre d'un groupement de femmes, la marginalisation de la commune touche tous les secteurs de la vie sociale. Elle est surtout à la base du manque d'hygiène et d'assainissement au niveau de la communauté, et ceci peut être facilement compris par les cas de choléra enregistrés en durant l'année 2012. En effet, le manque d'infrastructure routière, de services sociaux de base et de centre de loisirs, met en péril le niveau de cohésion sociale de la communauté des Baradères et diminue sa capacité de participer dans la collectivité. De ce

fait, cela repente une contrainte au développement de ces capacités communautaires et à sa participation à la prise de décision et à l'action sociale.

— ***Sur le plan politique***

Quant à l'aspect politique, aucun parti n'a une représentation formelle réunissant régulièrement dans la commune des Baradères, selon l'ancien CASEC. Pour lui, les rares bureaux de partis politiques présents dans la commune, ne sont qu'un instrument de diversion et un moyen de mobiliser un grand électorat pour la prochaine élection. Il affirme que la communauté commence à banaliser les élections en raison d'un manque d'informations et de formations adéquates : *« lors des élections, la majorité des membres de la communauté ne peut pas analyser le programme d'un candidat, il suffit d'être l'ami des personnes influentes de la communauté ou d'avoir un peu d'argent. Dans ce cas, une personne peut échanger son vote contre une petite somme car elle sait que le candidat qui sera élu ne fera rien pour la communauté en retour. ... en tant que leader local, je reçois beaucoup d'appels lors des campagnes électorales, je fais mon choix en fonction ma proximité avec le candidat et en fonction d'autres critères »*. Selon cette personne, la marginalisation de la commune des Baradères empêche la communauté de contribuer véritablement dans la vie socio-politique car tous les électeurs ne participent pas vraiment au scrutin lors des élections par manque de formations eu égard à leur devoir civique. De ce fait, cela a également des conséquences sur le choix des représentants de la communauté qui ne sont pas toujours à la hauteur.

— ***Sur plan environnemental***

Selon un ancien maire de la commune, les problèmes d'ordre économique, sociale et politique de la communauté, ont des effets néfastes sur l'état des ressources naturelles. Selon cette personne, la communauté vit au dépend des ressources naturelles, donc, le manque de sensibilisation et d'autres alternatives économiques la pousse à prendre des initiatives qui sont à l'encontre des principes de la gestion durable : *« Il y a deux semaines, à côté d'une de mes parcelles, un homme était en train d'abattre un manguier pour la fabrication des charbons de bois, en lui demandant s'il a pensé aux conséquences de cet acte, il a répondu s'il le laisse les conséquences seront pire car les enfants n'auront pas à l'école et deviendront des délinquants »*. Il affirme également que suite à la décapitalisation des agriculteurs, ils sont obligés de défricher des espaces boisés dans le souci d'avoir le même niveau de production. Cette alternative n'est pas sans conséquences sur le sol, les ressources ligneuses et hydrique de la commune. Enfin, la marginalisation atteint tous les domaines de la

commune des Baradères qui est confrontée à une évolution négative dans l'offre de services sociaux adéquats et autres. Notre cadre d'analyse développé dans le troisième chapitre, nous permet de comprendre que la marginalisation de la commune des Baradères l'empêche de participer pleinement dans la gestion des ressources naturelles.

5.2. Mécanismes développés par la communauté : Résistance et adaptation

Considéré à l'échelle communale, Baradères n'est que le reflet d'une certaine homogénéisation. Cependant, les échanges avec les acteurs au niveau des différentes sections communales et nos observations révèlent des particularités assez intéressantes en ce qui concerne la réaction de la communauté par rapport à la marginalisation. A travers cette section, nous présenterons certaines formes de résistance et d'adaptation adoptées par la communauté par rapport à la marginalisation.

— Résistance

La résistance peut être perçue comme toute action menée par des marginalisés dans le but de modifier leurs situations ou les décisions prises par des dominants, sous des formes paisibles ou conflictuelles. Selon un responsable de ROB, des activités de mises en place de pépinières et de distribution de plantules aux paysans des Baradères a été réalisées par son organisation avec le financement de l'ONG « Mission MEBSH Sud ». Ces activités ont permis aux agriculteurs de mieux protéger leurs parcelles contre l'érosion et peuvent conduire à une augmentation de la productivité agricole. Le responsable de l'association des pêcheurs mentionne que des activités de lutte contre la reforestation des mangroves ont été réalisées par le projet « Adaptation Basée sur les Ecosystèmes ». Il s'agissait d'une petite sensibilisation des personnes ayant des parcelles avoisinantes de la zone de mangrove et de la distribution de quelques marmites de semences de maïs et de haricot. Il estime que ces actions sont peut-être utiles pour le moment, mais ne rentrent pas dans un cadre de développement local durable. Des formes de résistance conflictuelle sont également essayées par les acteurs locaux, mais elles n'amènent pas toujours aux résultats escomptés. Ceci peut être expliqué par l'ancien CASEC de la deuxième qui tentait d'arrêter les activités de « cash for work » réalisées par le Programme des Nations Unies pour le Développement après l'ouragan « Matthew » qui a détruit la quasi-totalité des infrastructures de la région en octobre 2016, pour n'avoir pas été informé en tant que l'autorité de la section communale : « *Ce serait normal pour un CASEC d'interdire la réalisation de quel que soit le type d'activités ayant rapport à l'environnement ou à l'aspect socio-économique de sa*

communauté s'il n'a pas été contacté préalablement, c'est un manque de respect vis-à-vis les autorités locales. ... cependant, la communauté restait de travers par rapport à ma décision car elle vit dans une grande précarité socioéconomique et pense que je voulais tout simplement pressurer les responsables du projet afin de bénéficier certains avantages ». Enfin, aucune forme de résistance n'a été trouvée par rapport à la mise en place de l'Aire Marine Protégée Baradères-Cayemites. Selon les notions de résistance développées dans le troisième chapitre, il a été remarqué que les efforts de résistance de la communauté résident seulement au niveau local, donc, il n'y a pas d'acteurs locaux qui implique la sphère du pouvoir central pour pouvoir influencer les prises de décisions. De plus, il a été constaté qu'il existe un manque de confiance et de solidarité entre les leaders locaux et la communauté. Ceci peut être considéré comme une contrainte à l'atteinte des activités de résistance et à la participation citoyenne.

— *Adaptation*

Les formes de résistance adoptées par la communauté n'arrivent pas toujours aux résultats attendus. Parallèlement, quelques stratégies sont développées par la communauté afin de s'adapter à la marginalisation. Selon le responsable du projet, la création des Organisations Communautaires de Base est l'un des moyens utilisés par la société civile afin sensibiliser la communauté. Leur rôle est de promouvoir la participation citoyenne et de participer au développement local. Cependant, ces organisations n'ont pas toujours une reconnaissance légale et sont parfois qualifiées de structure opportuniste créée dans le but de bénéficier des financements auprès des organisations internationales. Selon l'analyste de données de l'OPC, les services médicaux sont fournis essentiellement par le seul centre de santé de la commune dirigé par la congrégation « Ste Thérèse de l'enfant-Jésus ». Ce centre de santé n'a pas une grande capacité d'accueil, de plus, toute la communauté n'a pas les moyens de le fréquenter aux besoins. De ce fait, beaucoup de personnes font recours à la médecine traditionnelle. Cela crée de temps à autre des complications car les doses à appliquer ne sont pas toujours respectées. Quant à l'électricité, certaines personnes utilisent des sources d'énergie individuelles et cela peut parfois susciter une certaine haine sociale entre certains membres de la communauté. Il souligne également que la commune n'a que deux écoles secondaires mais aucune école supérieure. De ce fait, une personne a l'obligation de se déplacer si elle veut fréquenter une école supérieure ou si elle ne trouve pas de place dans une école secondaire. A ce stade, un ménage doit certainement doter de plus de moyens économiques afin de répondre aux besoins de ses membres sur place et ailleurs. Selon le CASEC de la

cinquième section, certaines réactions sont difficiles à être classées soit comme de la résistance, soit comme l'adaptation. Il s'agit des cas d'exode rural ou de migration où certaines familles décident d'aménager dans une commune plus accessible, et d'autres s'organisent afin d'envoyer un membre de la famille, soit dans une autre ville, soit en dehors du pays comme en République Dominicaine ou en Amérique Latine. Selon cette personne, ces cas peuvent être perçus de deux manières : soit comme un gain pour l'équilibre écologique puisqu'il y aura moins de pressions sur les ressources naturelles, soit comme un élément perturbateur de la production locale car la commune fait face à une diminution de main d'œuvre.

5.3. Marginalisation et résilience de la communauté

D'abord, il est intéressant de prendre connaissance des cadres légaux et techniques mis en place par le pouvoir central afin de renforcer la résilience de la communauté. Le décret sur la décentralisation élaboré en 2006, donne la possibilité aux collectivités territoriales de participer à la mise en place du comité d'alerte et de gestion des risques naturels et des catastrophes.¹¹¹ Ce cadre a été élaboré dans le but de renforcer la résilience des communautés à travers la participation des acteurs locaux dans la dynamique de la construction sociale et économique de leur communauté. Ces acteurs devraient avoir la responsabilité d'initier et de gérer le développement au niveau local. Selon l'un des responsables de ROB, l'association a déjà réalisé des séances de formation sur les techniques préliminaires de gestion des risques et des désastres dans le but de renforcer la résilience de la communauté. Cependant, l'analyste de données de l'OPC souligne que la capacité d'analyse de risques la communauté est encore faible. Cela est dû à un manque de sensibilisation et une insuffisante d'alerte précoce par rapport à la préparation aux catastrophes, pendant que la communauté vit dans des écosystèmes marginalisés et fragiles. D'un autre côté, un ancien maire de la commune souligne que le faible niveau d'analyse de risques de la communauté est dû à un manque d'accès à des informations pertinentes dû à une mauvaise gouvernance. Les responsables locaux (Maires, Délégués de ville, ASEC, CASEC, protection civile et autres) communiquent difficilement à la communauté les informations relatives aux mesures de réduction des risques et aux prévisions des aléas naturels. Ils doivent attendre les décisions du pouvoir central ou d'une des organisations internationales comme le PNUD, la Caritas ou autres,

¹¹¹ Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales. (2006). Op. Cit.

œuvrant dans la commune, car ils n'ont pas de moyens techniques pour réaliser ce travail au niveau de toute la commune.

L'augmentation de la résilience de la communauté à travers la gestion des ressources naturelles et l'adaptation aux changements climatiques fait partie intégrante des objectifs du projet.¹¹² Selon le responsable de l'association des pêcheurs, aucune incitation économique n'a été mise en place afin de favoriser les investissements des ménages dans d'autres activités génératrices de revenu, ni aucune politique de développement social visant à réduire la vulnérabilité des populations les plus exposées aux risques. Donc, presque toute la communauté est exposée à de grandes difficultés économiques car elle dépend des ressources naturelles dégradées et surexploitées pour faire face aux conséquences des changements climatiques. Selon le secrétaire du bureau du CASEC de la quatrième section, les derniers événements cycloniques dévoilent le faible niveau de résilience de la communauté à travers des dommages comme la destruction des infrastructures publiques, privées et agricoles, la perte des milieux humides et autres. Ajouter à cela, la communauté s'était trouvée dans une parfaite incapacité de retourner à l'équilibre sans l'aide des ONGs comme Croix Rouge Allemande, Croix Rouge Haïtienne, PNUD, Caritas et autres. De son côté, le responsable du projet souligne des activités sont en cours de planification dans le but renforcer les institutions locales et renforcer la résilience de la communauté.

L'analyse des données permet de comprendre que la résilience de la communauté des Baradères est intimement liée aux stratégies de résistance et d'adaptation adoptées par rapport à la marginalisation. Ces stratégies permettent à la communauté d'intégrer certaines perturbations liées à la marginalisation dans son fonctionnement tout en développant de temps à autres de nouvelles stratégies. Cependant, la communauté n'est pas toutefois dotée de moyens et de connaissances techniques adéquates la permettant de réagir de manière flexible dans les cas de choc. Cela semble être le résultat d'un manque d'implication des acteurs locaux dans les prises de décision. Notre analyse nous permet de comprendre que le renforcement de cette résilience devrait passer par l'implication des acteurs locaux dans le choix des politiques et des mesures concrètes permettant de créer des alternatives locales et adaptées au contexte d'évolution de la communauté. Autrement dit, cette implication devraient permettre aux acteurs locaux de trouver les bases du développement local afin de faciliter une gestion durable des ressources naturelles et le processus d'inclusion socioéconomique.

¹¹² United Nations Development Program. (2013). Op. Cit.

Chapitre 6 : Analyse des stratégies d'inclusion des acteurs locaux

Dans le cadre de ce travail, l'inclusion socio-économique est perçue comme des perspectives réelles d'amélioration des conditions de vie des communautés. A travers ce chapitre, nous présenterons les stratégies d'inclusion mise en œuvre par les acteurs de la commune des Baradères ainsi que les limites de ces stratégies. Ce chapitre fera également l'objet de la présentation des stratégies à mettre en place par ces acteurs afin de favoriser une meilleure implication de la communauté dans la gestion de l'Aire Marine Protégée et l'inclusion socio-économique de la communauté. Autrement dit, il vise à montrer comment la participation des acteurs locaux dans les prises de décisions au niveau de la gestion des ressources naturelles peut faciliter la durabilité de la gestion de l'Aire Marine Protégée Baradères-Cayemites et l'inclusion socio-économique de la communauté. Enfin, il montrera comment la cogestion de l'Aire Marine Protégée Baradères-Cayemites peut être un outil de bonne gouvernance permettant de réduire les inégalités au niveau de la commune afin que la communauté puisse jouer son rôle dans le développement local.

6.1. Stratégies d'inclusion adoptées par les acteurs de la commune des Baradères

Les stratégies d'inclusion de la commune des Baradères peuvent être classées dans deux sphères différentes à savoir les actions posées par les collectivités locales et les mécanismes développés par la société civile. Selon l'un des maires adjoint de la commune, des partenariats sont développés avec d'autres institutions non étatiques afin de faciliter la réalisation des activités permettant d'améliorer les conditions de vie de la communauté. Autre que la gestion de l'Aire Marine Protégée par le PNUD, ces partenariats sont développés avec les organisations internationales comme Caritas Nippes, Solidarités International, REMODEL, Agro Action Allemande et autres, œuvrant dans le domaine de l'environnement des Baradères dans le but de contribuer au rétablissement de l'équilibre environnemental. Le maire souligne que les interventions de ces institutions permettront également une amélioration de productivité agricole à travers les volets d'accompagnement des agriculteurs de la commune. A travers ces interventions, les agriculteurs ont bénéficié des séances de formation sur l'importance de l'agroécologie, la gestion des risques, le développement communautaire et autres. Donc, ces types d'interventions pourront certainement renforcer la résilience de la communauté face aux effets des événements naturels.

Quant à la société civile, la représentante des associations féminines dans la structure de concertation souligne qu'elle est moins organisée que les collectivités territoriales.

Cependant, l'existence des Organisations Communautaires de Base permet à la société civile de poser des actions collectives et concrètes afin de susciter la participation de la communauté dans la collectivité. Des activités de formations ayant rapport à la responsabilité citoyenne, l'hygiène et l'assainissement, la gestion des risques et de catastrophes ont été réalisées dans le but de renforcer les ressources locales et de faciliter le développement endogène : « *A partir de ces séances de formation, les personnes ayant participées sont plus aptes à prendre de bonnes décisions au niveau de la communauté. ...nous avons choisi des personnes ayant la capacité de transmettre les connaissances acquises dans la formations à d'autres personnes, mais ce n'est pas facile de les faire tous changer d'habitude d'un coup* ». Selon la représentante, des activités de formation sont spécifiquement réalisées pour les femmes afin de renforcer leurs connaissances sur leur rôle dans la communauté. Certes, le niveau d'implication des femmes dans les activités communautaire comme la sensibilisation, la formations, les prises de parole, ne reflète pas le degré de participation constitutionnellement exigé, soit un quota d'au moins 30% dans l'administration publique.¹¹³ Cependant, elle a constaté des changements progressifs par rapport à l'implication des femmes dans toutes les sphères de la gestion communautaire. Toutefois, ces Organisations Communautaires de Base n'ont pas toutes une reconnaissance légale et sont parfois fonctionnelles seulement durant des périodes de crises afin de bénéficier des subventions et réaliser quelques activités, selon le responsable du projet. Selon ce dernier, la création d'une quantité élevée d'OCB n'est un avantage pour la communauté car cela réduit la solidarité locale considérée comme un l'élément central du développement local. Il souligne également que l'existence des ruptures de fonctionnement de ces OCB affectent grandement la qualité des formations fournies qui sont souvent mal assimilées par la communauté.

Selon le secrétaire du bureau du CASEC de la quatrième section, l'une des stratégies est celle de faire le choix des représentants de la communauté à travers les urnes. Il souligne qu'à travers les élections, la communauté a la possibilité de faire le choix des représentants qui sont capables d'initier des activités de développement dans la commune. Cependant, la majorité des électeurs n'a pas un sens critique et vit dans des situations socio-économiques précaires. Leur vote est souvent échangé à des petits avantages économiques, et les représentants choisis, ne sont pas généralement ceux qui ont les meilleures stratégies d'inclusion. Selon le secrétaire, cette valeur marchande est attribuée à presque toutes les

¹¹³ Le Moniteur. (2012). Loi constitutionnelle portant amendement de la constitution de 1987, *journal officiel de république d'Haïti*. No 96

activités de la communauté. Cela diminue l'intensité et de la nature des relations sociales existant entre ses membres de la communauté et représente une contrainte pour la solidarité communautaire. Cependant, après notre participation au lancement de la structure de concertation de l'Aire Marine Protégée, nous avons visité l'une des zones touristiques de la commune, la grotte « *Nan mapou* ». Cette grotte est entourée de plusieurs types de mangroves qui protègent le milieu environnant contre les vagues et lui confèrent son aspect esthétique unique. Cet endroit non dégradé faisait l'objet d'une gestion communautaire avant de faire partie de l'Aire Marine Protégée Baradères-Cayemites. Cela prouve que la communauté est dotée d'une certaine capacité de gérer leurs ressources naturelles. Toutefois, il convient de souligner que cette communauté est composée de moins d'une vingtaine de familles et vit de l'agriculture et la pêche

Des stratégies individuelles ont été également mises en place afin de contribuer à la diminution du gaspillage de ressources matérielles et immatérielles dû à la marginalisation de la communauté. Il s'agit d'un ensemble d'entreprise privée évoluant dans la production industrielle locale. En ce sens, nous avons rencontré un notable et entrepreneur œuvrant dans la fabrication du « *clairin*¹¹⁴ » des Baradères. Ce produit est le résultat de l'utilisation d'une matière première agricole, *la canne à sucre*, produite au niveau local. Selon l'entrepreneur, cette production industrielle amène à l'accroissement de la production de la canne à sucre. Cette culture de rente augmente le revenu des agriculteurs et diminue les pressions exercées sur les ressources naturelles, spécifiquement les ressources ligneuses utilisées généralement pour la production du charbon de bois et comme des *étais*¹¹⁵.

Le processus d'inclusion de la communauté des Baradères s'inscrit non seulement dans la démarche d'une pleine participation sociale et économique de la communauté, mais également dans une logique de valorisation des ressources locales. Donc, les acteurs locaux ont mis en place des stratégies afin de faciliter l'évolution de la communauté dans un environnement socialement et économiquement viable. Selon l'analyse de ces données, les différentes stratégies d'inclusion ont quand même permis à la communauté d'améliorer certaines conditions de sa vie à travers l'acquisition de nouvelles connaissances relatives à la

¹¹⁴ Le *clairin* est une *eau-de-vie* produite en Haïti généralement à partir de la canne à sucre et de façon artisanale mais qui suit le même processus de distillation que le rhum bien qu'il ne soit pas raffiné. Il parfois est à partir du sucre ou de la mangue dépendamment de la région. De ce fait, la qualité peut varier énormément selon le fabricant et la région.

¹¹⁵ L'*étai* est une pièce de charpente en bois et/ou en métal, utilisée dans la construction dans le but de soutenir provisoirement un édifice.

participation citoyenne ou son implication dans des activités économiques. Cependant, se basant sur les notions d'inclusion sociale développées dans le troisième chapitre, il a été remarqué que les interventions sont plutôt isolées. Cela montre que les acteurs ne sont pas porteurs d'un projet commun et ne s'inscrivent pas dans une démarche de développement local. Cette situation peut être expliquée le manque d'implication de la majorité des acteurs dans la définition des stratégies communes. En ce sens, l'implication de tous les acteurs dans les prises de décisions relatives à la gestion de l'Aire Marine Protégée Baradères-Cayemites pourrait faciliter l'inclusion socio-économique de la communauté des Baradères.

6.2. Cogestion de l'Aire Marine Protégée Baradères-Cayemites et inclusion de la communauté des Baradères

Les acteurs locaux jouent un rôle très important dans la dynamique de la construction sociale et économique. Par rapport à leurs prises de décisions et leur capacité de mettre en place et gérer des initiatives adaptées au contexte local, ils ont un rôle clé dans la transformation de leur communauté. Ils ont également le rôle de mobiliser les ressources appropriées qui se trouvent autour d'eux afin de permettre à leur communauté de participer dans la collectivité. Selon un représentant de l'association ROB, le processus d'inclusion de la communauté devrait passer par la convergence des différents acteurs locaux vers un projet de développement commun. Donc, les acteurs locaux doivent trouver un consensus et identifier les actions prioritaires à mettre en œuvre en fonction du contexte local. Il mentionne l'éventuelle création d'une fédération d'Organisations Communautaires de Base dans le but de faciliter les échanges entre la société civile et tout autre organisme. Cependant, il a souligné l'existence d'un manque de confiance mutuelle entre différents acteurs de la communauté. Selon le propriétaire d'une industrie de clairin, les responsables du projet doivent créer des incitations économiques comme le développement des programmes d'entrepreneuriat local afin de susciter l'engouement des jeunes à intégrer la sphère entrepreneuriale. Il insiste sur la transformation des fruits comme le grenadia (*Passiflora ligularis*) produit en quantité dans la commune. Dans le même sens, l'un des notables rencontrés a souligné que l'inclusion de la communauté doit passer par l'utilisation des ressources locales et l'implication de toute la communauté : *« ça fait déjà deux siècles depuis que nous attendons que le pouvoir central fasse quelque chose pour la commune, je pense que le moment est venu de changer de stratégies. ... avec l'arrivée de l'Aire Marine Protégée nous pourrions quand même trouver des supports technique et financier afin de mettre en place des activités de développement local »*. Il a mis également l'accent sur un potentiel latent

de la « *grotte nan mapou* » qui est incontournable dans le développement de l'écotourisme au niveau de la commune. Lors de notre visite de ce site, le responsable de projet souligne que la communauté fait preuve d'une grande capacité de gestion des ressources naturelles, il suffit d'avoir des encadrements socio-économique afin de réduire les pressions exercées sur les ressources.

Dans de le but de renforcer l'implication de la communauté dans la gestion de l'Aire Marine Protégée et de faciliter son inclusion, un programme de formation est prévu par le projet à cet effet. Ce programme tiendra compte de l'éducation relative à l'environnement d'une manière générale et de la gestion des Aires Protégées en particulier. En ce sens, nous avons consulté les termes de références de ce programme. Ils comportent les points suivants :

- a) Rôles et fonctions d'une d'Aire Marine Protégée ;
- b) Différents modes de gouvernance des Aires Protégées avec un accent sur la gouvernance partagée ;
- c) Présentation de l'Agence Nationale des Aires Protégées considéré comme le partenaire privilégié des acteurs locaux ;
- d) Objectifs de sa gestion de l'Aire Marine Protégée Baradères-Cayemites et l'importance de sa biodiversité ;
- e) Valorisation des Aires Protégées de l'Aire Marine Protégée Baradères-Cayemites.

Selon le responsable du projet, ce programme de formation permettra à la communauté de mieux comprendre l'importance de son implication dans la gestion de l'Aire Marine Protégée et de comprendre le rôle du complexe d'Aire Marine Protégée dans l'atténuation des conséquences du changement climatique. Selon cette personne, la valorisation du complexe Baradères-Cayemites concerne surtout son potentiel écotouristique, et ceci facilitera le renforcement de la durabilité de certaines activités économiques comme la pêche et l'exploitation des forêts énergétiques.

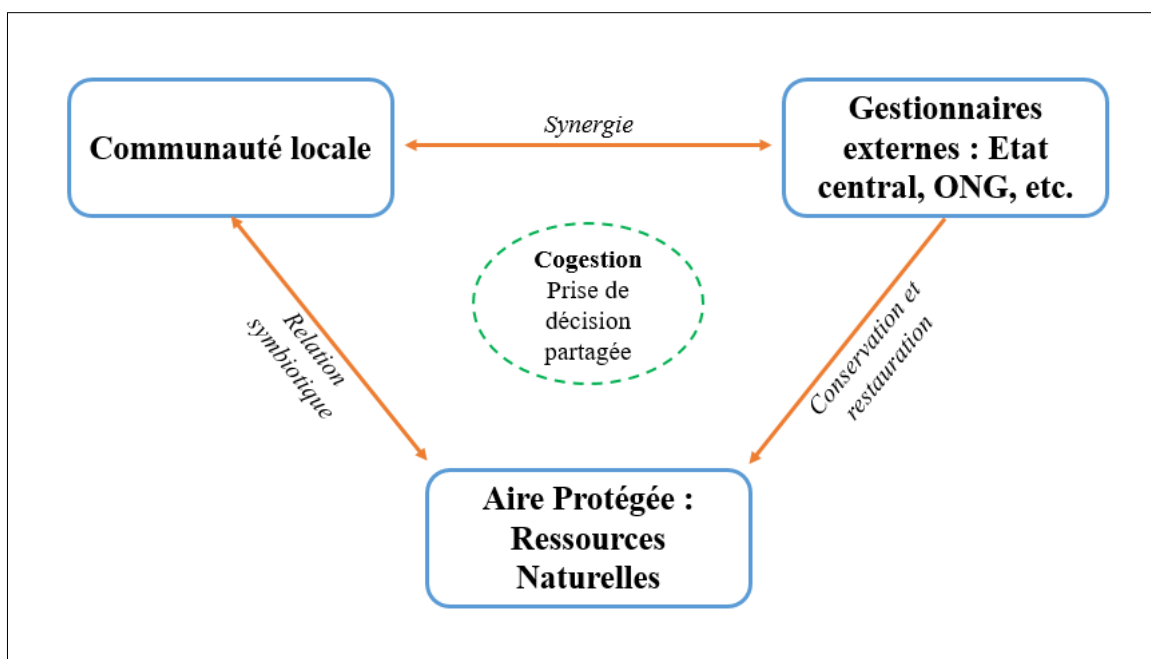
Dans un entretien avec le représentant des associations des pêcheurs, il a précisé que l'implication des acteurs locaux dans la gestion de l'Aire Marine Protégée, permettra à la communauté de retisser de vrais rapports d'échange avec son environnement : « *Je suis né d'une famille de pêcheur. Mon grand-père et mon père étaient pêcheurs et moi également. Je vivais presque de la pêche autrefois, mais de nos jours, si je n'étais pas couturier je ne pourrais pas prendre soin de ma famille à cause de la surexploitation des poissons. ...avec mon implication dans la structure de concertation, je vais inciter les autres les membres à faire des propositions de création d'autres activités génératrices de revenu, surtout pour les pêcheurs, auprès des responsables de l'Aire Marine Protégée. Comme ça, après un certain*

temps les pêcheurs pourront reprendre leurs activités de pêche, bien entendu avec un certain contrôle ». Selon ce pêcheur, son implication dans la structure de gestion de l'Aire Marine Protégée permettra des améliorations économique et sociale au niveau de son secteur.

Comme développé dans le troisième chapitre, la cogestion de l'Aire Marine Protégée Baradères-Cayemites réside dans l'implication des acteurs locaux dans les prises de décision à travers la structure de concertation et le transfert de certaines connaissances à la communauté. La mise en place de cette structure impliquera l'appropriation de nouvelles connaissances relatives à la participation citoyenne et la création des activités économiques adaptées au contexte local. Ces actions pourront permettre une meilleure participation de la communauté dans la collectivité. Enfin, l'inclusion socio-économique de la communauté des Baradères passera par :

- a) La mise en place d'une synergie entre les acteurs de la commune et les gestionnaires de l'Aire Marine Protégée Baradères-Cayemites à travers la structure de concertation pour faciliter une planification conjointe des décisions à entreprendre dans l'Aire Marine Protégée ;
- b) Le transfert de nouvelles connaissances à la communauté des Baradères via les programmes de formation ;
- c) La création d'éventuelles activités économiques adaptées au contexte local ;
- d) La valorisation des potentiels latents de la commune ;
- e) Le développement d'une relation symbiotique entre la communauté et les ressources naturelles à travers le principe de subsidiarité. La figure 7 présente la relation existant entre les gestionnaires de l'Aire Marine Protégée Baradères-Cayemites, la communauté et les ressources naturelles.

Figure 7 : cogestion de l'Aire Marine Protégée Baradères-Cayemites



Source : auteur

Enfin, le processus d'inclusion socioéconomique de la communauté est corollaire à l'implication des acteurs locaux dans les prises de décision dans la gestion des ressources naturelles. Cependant, l'un des enjeux de cette cogestion se réside dans la gestion équitable des ressources puisque la structure de concertation a été mise en place par les gestionnaires de l'Aire Marine Protégée et sera en grande partie financée par elle. Toutefois, la cogestion de l'Aire Marine Protégée facilitera le développement de l'un des outils fondamentaux de l'inclusion sociale à savoir le renforcement des connaissances de la communauté des Baradères. La cogestion permettra également la mise en place et le maintien d'un réseau composé d'acteurs locaux, de pouvoir central et d'organisations internationales, or le mécanisme de changement local implique souvent la présence et l'intervention d'acteurs multiples.

CONCLUSION GÉNÉRALE

La commune des Baradères est une zone rurale marginalisée par les politiques publiques. Il était important de comprendre les conséquences de la marginalisation, les dynamiques locales développées par rapport à cette dernière et le niveau d'implication de la communauté dans les approches de gestion des ressources naturelles afin d'étayer notre compréhension des stratégies d'inclusion de la communauté.

Concernant marginalisation ; elle affecte tous les secteurs d'activités au niveau de la commune. Elle empêche la communauté de développer des relations commerciales avec d'autres villes. De plus, par manque d'assistance, elle accélère la paupérisation de certains agriculteurs et conduit à une perte d'identité chez certains d'autres qui préfèrent investir dans le petit commerce. La marginalisation met en péril le niveau de cohésion sociale de la communauté des Baradères à travers le manque de services sociaux de base et de centres de loisirs, et diminue sa capacité de participer dans la collectivité. De ce fait, elle est considérée comme un élément contraignant dans le développement des capacités communautaires et de la participation à la prise de décision et à l'action sociale. Enfin, la marginalisation de la commune des Baradères éloigne la communauté de toutes décisions de gestion durable des ressources naturelles et entrave la contribution véritable de la communauté dans la vie socio-politique en raison d'un manque de formations eu égard à son devoir civique.

En ce qui a trait aux dynamiques locales ; certaines formes de résistance et d'adaptation ont été développées par la communauté des Baradères en réponse à la marginalisation. Avec le support d'autres institutions, certaines Organisations Communautaires de Base ont participé à la mise en place des activités de sensibilisation, de formation et d'accompagnement afin de renforcer la capacité d'adaptation de la communauté. Ces stratégies ont été développées en utilisant des ressources disponibles localement à part l'aide financière. Certaines formes de résistance ouvertes ont été également mises en place par des leaders locaux. Cependant, il a été constaté qu'il existe un certain manque de confiance et de solidarité entre les leaders locaux et la communauté. Ces cas de résistance et d'adaptation ont quand même permis à la communauté d'intégrer certaines perturbations liées à la marginalisation dans son fonctionnement. Cependant, la communauté n'est pas toutefois dotée de moyens et de connaissances techniques adéquates afin de faire face de manière flexible dans les cas de choc. Cela semble être le résultat d'un manque d'implication des acteurs locaux dans les prises de décision. Autrement dit, l'implication des acteurs devraient les

permettre de trouver les bases du développement local afin de faciliter une gestion durable des ressources naturelles et le processus d'inclusion socioéconomique.

Quant aux stratégies d'inclusion ; les acteurs de la commune des Baradères s'inscrivent dans une logique de valorisation des ressources locales et dans la démarche d'une recherche de participation de la communauté dans les activités sociales et économiques. Les différentes stratégies d'inclusion développées par les acteurs, ont quand même permis l'amélioration de certaines conditions de vie de la communauté à travers l'acquisition de nouvelles connaissances relatives à la participation citoyenne ou son implication dans des activités économiques. Cependant, les résultats sont très limités et les interventions des acteurs ne s'inscrivent pas dans une démarche de développement local car elles sont plutôt isolées, donc, les acteurs ne sont pas porteurs d'un projet commun.

Quant aux nouvelles pratiques à développer par les acteurs locaux afin de favoriser l'inclusion socio-économique, elles passeront par leur implication de ces acteurs dans les prises de décision dans la gestion de l'Aire Marine Protégée Baradères-Cayemites via la structure de concertation. Cette inclusion sera caractérisée par le transfert de nouvelles connaissances à la communauté qui est l'un de ces outils fondamentaux ; la création des activités économiques adaptées au contexte local ; la valorisation des potentiels latents de la commune ; le développement d'une relation symbiotique entre la communauté et les ressources naturelles à travers le principe de subsidiarité.

Enfin, pour répondre à notre question de recherche, la participation des acteurs locaux dans les prises de décisions dans la gestion des ressources naturelles peut faciliter la durabilité de la gestion et l'inclusion socio-économique de la communauté. Cependant, le climat de confiance mutuelle n'est pas encore bien établi entre les différents acteurs. De ce fait, ce travail nous a permis de comprendre que la simple implication des acteurs locaux dans les prises de décisions ne suffit pas pour créer le climat de confiance mutuelle et faciliter la gestion, il est important de commencer avec la consultation de la communauté avant même le début de la gestion des ressources naturelles et des campagnes de sensibilisation afin d'amener certains acteurs à être conscient de la nécessité de prendre des décisions conjointement. Toutefois, cela prendra plus de temps, mais le climat de confiance peut être construit à partir de l'espace de dialogue (Structure de Concertation) créé entre les différents acteurs. Enfin, dans le but de suivre l'évolution du processus d'inclusion de la communauté et l'application du principe d'équité par rapport à la cogestion de l'Aire Protégée Baradères-Cayemites, il serait intéressant de réaliser d'autres études avec de plus grand échantillon en combinant des méthodes qualitative et quantitative.

REFERENCES

- AlterPresse. Baradères toujours en détresse. Disponible sur : <http://www.alterpresse.org/spip.php?article20832#.Wn5aV-jOXIU>. (consulté le 15/01/2018).
- Ancey, V., Pesche, D. & Daviron, B. (2017/3). Résilience et développement : complément, substitut ou palliatif ? Le cas du pastoralisme au Sahel, *Revue internationale des études du développement*, n° 231, p 57-89
- Barre, M.-C. (1985). La marginalisation dans le processus de développement en Amérique latine : le cas des populations rurales et en particulier indiennes. *Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO)*, 80 p.
- Bazin, G. & Roux, B. (1993). Le développement local contre la marginalisation des territoires dans le Sud de l'Europe. *Courrier de l'Environnement de l'INRA*, n° 19, p 25-44
- Bellande, A. (2010). Historique des interventions en matière d'aménagement des bassins versants en Haïti et leçons apprises. *Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire (CIAT), Banque Interaméricaine de Développement*, 23p
- Berkes, F. (1997). New and not-so-new directions in the use of the commons : Comanagement, in *The Common Property Resource Digest*, n°42, p 5-7 In : Toussaint. M, (2009). La cogestion des ressources naturelles, Enjeux globaux et perspectives anthropologiques. *Département d'Anthropologie, Université de Provence Aix-Marseille 1*, 73 p
- Berkes, F., George, P., & Preston, R.J. (1991a). Co-management: The Evolution in Theory and Practice of the Joint Administration of Living Resources, in *Alternatives, Waterloo, Ontario 18(2)*, p 4
- Bésingrand, D. (2007-3). La marginalisation des communautés de seniors en France et au Portugal (The marginalization of the senior communities in France and Portugal). In : *Bulletin de l'Association de géographes français, 84e année. Géographie et littérature / Marginalités spatiales et sociales*. p 327-336.
- Conservation Measures Partnership. Les Normes ouvertes pour la pratique de la conservation, *version 3.0*, 56p
- Constitution de la République d'Haïti de 1987. Haiti Reference. <https://www.haiti-reference.com/pages/plan/histoire-et-societe/documents-historiques/constitutions/constitution-de-1987/> (consulté le 04/08/2018)
- Corbett, T., Lane, M. & Clifford, C. (1998). Achieving Indigenous Involvement in Management of protected Areas : Lessons from Recent Australian Experience. *Centre for Australian*

- Public Sector Management, Griffith University, Aboriginal Politics and Public Sector Management Research Paper No. 5, p. 2.*
- Delville, P. L. & Durand-Lasserve, A. (2008). Gouvernance foncière et sécurisation des droits dans les pays du Sud (livre blanc). *Comité technique : Foncier et développement, Agence Française de Développement, 37p*
- Dubos-Paillard, E. & Carel, S. (2012). Résilience et territoire, l'exemple des microtechniques en France-Comté, p 103-124. In : Hamdouch, A., Depret M.-H. & Tanguy, C. (2012). Mondialisation et résilience des territoires. Trajectoires, dynamiques d'acteurs et expériences. *Presses de l'Université du Québec. 318 p*
- Dufumier, M. (1988). Pénurie alimentaire, agriculture paysanne et politique agricole en Haïti. In : *Économie rurale. N°188, p 26-31.*
- Ferguene, A. & Hsaini, A. (1998). Développement endogène et articulation entre globalisation et territorialisation : éléments d'analyse à partir du cas de Ksar-Hellal (Tunisie), *Région et Développement, (n° 7), 1-37.*
- Fonds International de Développement Agricole (FIDA). (2011). Gestion des ressources naturelles et de l'environnement. Renforcer la capacité d'adaptation des moyens d'existence par une utilisation durable des actifs naturels, *ISBN 978-92-9072-268-7, 48p.*
- Fonds International De Développement Agricole (FIDA). (2012). Evaluation environnementale et des changements climatiques, *EECC, No.3217-HT, 97p.*
- Food and Agriculture Organisation. (2004). Gestion participative des ressources naturelles : démarches et outils de mise en œuvre. *Manuel du technicien. 88p*
- Frej, S., Doyon, M., Granjon, D. & Bryant, C. (2003). La construction sociale des localités par des acteurs locaux : conceptualisation et bases théoriques des outils de développement socio-économique, *Revue Interventions économiques, (30), 11 p.*
- Gidley, J., Hampson, G., Wheeler, L. & Bereded-Samuel, E. (2010). Social inclusion : Context, theory and practice, *The Australasian Journal of University-Community Engagement, vol. 5, no. 1, pp. 6-36.*
- Hamdouch, A., Depret M.-H. & Tanguy, C. (2012). Mondialisation et résilience des territoires. Trajectoires, dynamiques d'acteurs et expériences. *Presses de l'Université du Québec. 318 p*
- <https://fr.climate-data.org/location/437120/#climate-graph> (consulté le 04/08/2018)
- Ibrahim, M. & Ward, N. (2012). From Vulnerability to Resilience : A handbook for programming design based on field experience in Nepal, *Practical Action, 72 p*

- Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique. (2007). Inventaire des ressources naturelles et des potentialités des communes d'Haïti. www.ihsi.ht (consulté le 24/06/2018)
- Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique. (2015). Population totale, population de 18 ans et plus ménages et densités estimés en 2015. 131p
- Jaap, B. (2008/1). Les types de marginalisation dans leur relation constitutive au discours, *L'Homme et la société*, (n° 167-168-169), 177-201.
- Lanly, J. P. (2003). Les facteurs de déforestation et de dégradation des forêts. <http://www.fao.org/docrep/article/wfc/xii/ms12a-f.htm> (consulté le 22 juin 2018)
- Larouche, I. (2011). Mémoire : Participation des Autochtones à la gestion des ressources naturelles : Analyse de droit comparée entre l'Australie et le Canada, *Université de Sherbrooke*, 119 p
- Le moniteur. (1926). Forêts Nationales Réservées. *Journal officiel de la République d'Haïti*. No 12
- Le Moniteur. (2012). Loi constitutionnelle portant amendement de la constitution de 1987, *journal officiel de république d'Haïti*. No 96
- Le moniteur. (2017). Arrêté déclarant l'Aire Marine Protégée des ressources naturelles gérées des Baradères-Cayemites. *Journal officiel de la République d'Haïti*. No 55
- Liefooghe, C. (2012). La flèche du temps et le système, ou comment analyser la résilience d'un territoire, p 21-40. In : Hamdouch, A., Depret M.-H. & Tanguy, C. (2012). Mondialisation et résilience des territoires. Trajectoires, dynamiques d'acteurs et expériences. *Presses de l'Université du Québec*. 318 p
- Lilin, C. & Koohafkan, A. P. (1987). Techniques biologiques de conservation des sols en Haïti. *FAO*. p3
- Ministère de l'Environnement. (2015). Programme Aligné d'Action National de Lutte contre la Désertification. 103p
- Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales. (2006). Décret portant cadre général de la décentralisation. Organisation et fonctionnement des collectivités territoriales haïtiennes. 39 p <http://www.mict.gouv.ht/lois-et-decrets-sur-les-collectivites-territoriales/> (consulté le 22/07/2018)
- Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales. (2006). Op. Cit.
- Ministère de la Justice. (1984). Code Rural de François Duvalier, p 14. http://www.agriculture.gouv.ht/view/01/IMG/pdf/Code_Rural_1984.pdf (consulté le 26/03/2018)

- Moustapha Diop, A. (1984). Mécanismes d'exclusion et de marginalisation de certains processus de développement affectant certains groupes spécifiques : quelques approches et repères. *Organisation des Nations Unies pour l'Éducation la Science et la Culture, SHS-85/WS/4*, 39 p
- Murray, G. F. et Bannister, M. E. (2004). Peasants, agroforesters, and anthropologists : A 20 year venture in income generating trees and hedgerows in Haïti. *Agroforestry Systems* 61, p 383-397
- Observatoire Européen Leader. (2000). Lutter contre l'exclusion sociale en milieu rural. *Innovation en milieu rural, Cahier de l'innovation, no 8*, 51p
- Olivier de Sardan J.-P., (1995). Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social, *APAD-KARTHALA*, 221p. In : Toussaint. M., (2009). La cogestion des ressources naturelles, Enjeux globaux et perspectives anthropologiques. *Département d'Anthropologie, Université de Provence Aix-Marseille 1*, 73 p
- Olivier de Sardan, J.-P. (2001). L'enquête de terrain socio-anthropologique. *Institut de recherche sur le Maghreb contemporain*, p. 63-81 In : Boutier, J., Fabiani, J.-L. & Olivier de Sardan, J.-P. (2001). Corpus, Sources et Archives. *Tunis*, 111 p
- Peemans, J. Ph. (2008). Territoires et mondialisation : enjeux du développement, *CETRI*, 1-16. <http://www.cetri.be/Territoires-et-mondialisation> (consulté le 17/11/2017)
- Pelc, R. (2017). Marginality and Marginalization, p 13-28. In Chand, R., Nel, E. & Pelc, S. (2017). Societies, Social Inequalities and Marginalization, *Perspectives on Geographical Marginality*, p 70. <http://www.springer.com/978-3-319-50997-6> (consulté le 08/01/2018)
- Pinkerton, E. (1989). Co-operative Management of Local Fisheries, *Vancouver : University of British Columbia Press*, 273 p
- Plante, S. & André, P. (2002). La gestion communautaire des ressources naturelles, cadre de référence pour une réflexion sur les communautés locales. *Canadian Journal of Regional Science/Revue canadienne des sciences régionales, XXV :1*, p. 117-132.
- Polèse, M. (2010). The resilient City : On the Determinants of Successful Urban Economics, *Inédit/Working Paper 2010.03, Montréal, INRS-UCS*, p 1-24
- Programme des Nations Unies pour le Développement. (2009). Stratégie de Montage de l'Agence Nationale des Aires Protégées. 55 p
- Programme des Nations Unies pour les Développement (PNUD). (1998). La gestion de l'environnement en Haïti : Réalités et perspectives. *PNUD-Haïti Econet (Edition spéciale)*, Port-au-Prince, Haïti, 205p.

- Quivy, R., Campenhout, L. V. & Marquet, J. (2017). Manuel de recherche en sciences sociales. *DUNOD, 5^{ème} édition*. p 88
- Rodon, T. (2003). En partenariat avec l'État : les expériences de cogestion des Autochtones du Canada, *Québec, Les Presses de l'Université Laval*, 315 p.
- Rusnak, G. (1997). Co-Management of Natural Resources in Canada: A Review of Concepts and Case Studies. *Working Paper 1, Rural Poverty and the Environment Working Paper Series. Ottawa : International Development Research Centre*, 30 p
- Saloojee, Anver. (2001). « Social inclusion, citizenship and diversity. » Document présenté dans le cadre de l'événement CCSD/Laidlaw Foundation Conference on Social Inclusion, 8-9 Disponible à l'adresse : <http://www.ccsd.ca/subsites/inclusion/bp/as.htm>
- Scott, J. C. (2009). La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne. *Paris, Editions Amsterdam*, 270 p In : ANSOMS, A. 2017. Régulations et Résistances : stratégies d'acteurs. *Cours LDVLP 2676. UCL*.
- Shookner, M. (2002). Une optique d'inclusion : cahier d'exercices pour un regard sur l'exclusion et l'inclusion socio-économiques. *Direction générale de la santé de la population et de la santé publique, Région de l'Atlantique, Santé Canada*. In : Toye, M. & Infanti, J. (2004 ; 20). L'inclusion sociale et le développement économique communautaire. Recension des écrits. *Le Réseau canadien de DÉC*. 66p.
- Simmie, J. & Martin, R. (2010). The economic resilience of regions: towards an evolutionary approach, *Cambridge Journal of Regions, Economy and Society*, n° 3, 27–43 p
- Spaeder, J.J. & Feit, H.A. (2005). Cogestion et collectivités autochtones : entraves et rapprochements dans la gestion décentralisée des ressources – introduction. *Anthropologica 155*, p. 157.
- Steck, B. (1998). L'exclusion ou le territoire du repli progressif. In : *L'information géographique, volume 62, n°2*, p 66-71
- Tabeaud, M. (2009). Les territoires face au changement climatique, « *Annales des Mines - Responsabilité et environnement* », (n° 56), 34-40.
- Timyan, J. C. & Hilaire, J. V. (2011). Les zones clés de la biodiversité d'Haïti. *Société Audubon Haïti*. 53p
- Toussaint, M. (2009). La cogestion des ressources naturelles, Enjeux globaux et perspectives anthropologiques. *Département d'Anthropologie, Université de Provence Aix-Marseille 1*, 73 p
- Toye, M. & Infanti, J. (2004 ; 20). L'inclusion sociale et le développement économique communautaire. Recension des écrits. *Le Réseau canadien de DÉC*. 66 p

- Tyler, S. R. (2006). La cogestion des ressources naturelles. Réduire la pauvreté par l'apprentissage local, *CRDI - Ottawa*, 120 p http://www.crdi.ca/un_focus_cogestion/
- United Nations Development Program. (2013). Increasing resilience of ecosystems and vulnerable communities to CC and anthropic threats through a ridge to reef approach to BD conservation and watershed management . *Project document, Haiti*. 162 p
- United Nations Environment Program (2010). Provisional technical rationale, possible indicators and suggested milestones for the Aichi biodiversity targets. Strategic plan for biodiversity 2011-2020. *Convention on biological diversity. unep/cbd/cop/10/27*. p 6
- Urgessa, K. (2003). Perceptions of forest cover and tree planting and ownership in Jimma Zone, Ethiopia. *UnaSylva* 54 (2), p 18–22
- Xing, J. (2015/2). La résistance à la tarification des services d'aide et d'accompagnement à domicile comme résistance à un instrument d'action publique, *Droit et société*, n° 90, p 393-412

RÉSUMÉ

La gestion durable des ressources naturelles est devenue un élément presque incontournable dans les processus de développement de beaucoup de communautés. Cependant, en Haïti, les conditions de précarité socio-économiques des communautés marginalisées par les politiques publiques éloignent ces communautés de toutes décisions pouvant favoriser la gestion durable des ressources naturelles. Suite à des décisions politiques, la commune de Baradères fait maintenant partie d'un complexe d'Aire Marine Protégée mise en place afin de renforcer les interventions menées dans une démarche de conservation et de restauration des écosystèmes naturels. En ce sens, nous avons demandé comment certaines pratiques possibles de la part des acteurs des Baradères faciliteront la gestion durable des ressources naturelles et l'inclusion socio-économique de la communauté ? La réponse à cette question passe par nos observations au niveau de la commune et une analyse de discours de certains acteurs locaux.

Il a été constaté que les stratégies d'inclusion des acteurs locaux s'inscrivent dans une logique de valorisation des ressources locales et dans la démarche d'une recherche de participation de la communauté dans les activités sociales et économiques. Cependant, les acteurs ne sont pas porteurs d'un projet commun. Toutefois, la participation des acteurs locaux dans les prises de décisions dans la gestion de l'Aire Protégée peut faciliter la durabilité de la gestion et l'inclusion socio-économique de la communauté. Cependant, le climat de confiance mutuelle n'est pas encore bien établi entre les différents acteurs, mais, il peut être construit à partir l'espace de dialogue (Structure de Concertation) créé entre les différents acteurs.

Mots clés : cogestion, inclusion, ressources naturelles, Haïti, Aire Protégée Baradères-Cayemites

